



Edito

Véronique de Geoffroy

Ce treizième numéro de la revue *Humanitaires en mouvement* (HEM) succède à plusieurs numéros spéciaux sur le Sahel, la résilience et l'environnement. Il reprend pour un temps le format des premiers numéros avec plusieurs thématiques et des contributions d'auteurs externes, proches du Groupe URD. Leurs analyses, sont, comme les nôtres, ancrées dans l'opérationnel et « en dehors des sentiers battus ». Les questions des modes de gestion de la sécurité des acteurs humanitaires qu'Arnaud Dandoy a notamment étudié dans le cadre de notre Observatoire en Haïti ou de l'application des principes humanitaires en Afghanistan que Laurent Saillard a suivi sur plusieurs années, font écho à des débats que nous avons animés au Tchad, au Mali ou en Somalie, et qu'il faut continuer d'approfondir en se méfiant des « évidences » d'un discours dominant. D'autres auteurs partagent ici leurs expériences comme celle de Médecins Sans Frontières dans les prisons (Jean Marc Biquet) ou s'intéressent à la qualité de l'aide et en particulier celle des projets d'appui à l'équipement médical (Barbara Comte et Cathy Blanc-Gonnet). Enfin, sur la base des nombreuses missions qu'il a effectuées entre 2013 et début 2014, François Grünwald nous livre ici son analyse de la situation malienne et des enjeux de l'aide dans ce contexte particulièrement complexe.

Tous ces articles ont en commun le fait d'être basés sur des allers-retours permanents entre expériences de terrain et tentatives de capitalisation, et rejoignent ainsi l'objectif central de la revue : faciliter l'apprentissage et le partage des leçons tirées de l'expérience. Cet objectif vient à la rencontre des attentes prioritaires de nos lecteurs qui, selon une enquête réalisée ce premier trimestre 2014, recherchent dans HEM des informations et des analyses issues de la recherche-action dans le secteur humanitaire, avec un intérêt particulier pour les nouveaux courants et la qualité de l'aide.

Sommaire

Espace humanitaire

- L'humanitaire rationnel a-t-il remplacé l'humanitaire relationnel ? *Arnaud Dandoy* 2
- Organisation et gouvernance dans l'ère de l'humanitaire numérique *Andrej Verity & Mary Milner* 6

Point de vue *Laurent Saillard*

..... 9

Crises et vulnérabilités

- Action humanitaire en milieu carcéral : l'expérience de Médecins Sans Frontières *Jean-Marc Biquet* 12
- Pour une approche holistique des problèmes et des opportunités au nord Mali *François Grünwald* 16

Qualité de l'aide

- Améliorer la qualité des projets d'appui à l'équipement médical de structures de santé situées dans les pays en développement *Barbara Comte & Cathy Blanc-Gonnet* 20

Focus Biblio

..... 22

Actualités

..... 25

L'humanitaire rationnel a-t-il remplacé l'humanitaire relationnel ?

Arnaud DANDOY

Cet article répond aux critiques qui ont suivi la publication du rapport de l'Observatoire Haïti du Groupe URD sur la sécurité des organisations humanitaires dans l'Aire métropolitaine de Port-au-Prince. Il reprend les principales conclusions du rapport et rappelle l'importance de situer les politiques de sécurité des organisations humanitaires dans un contexte historique et culturel particulier : celui d'un mouvement de rationalisation du champ humanitaire dans la période post-Guerre Froide. L'article conclut en soulignant le danger d'enfermer la question de l'insécurité humanitaire dans une logique technocratique de calcul et de contrôle.

L'Observatoire Haïti du Groupe URD a publié en octobre 2013 son rapport sur les politiques de sécurité des organisations humanitaires¹. Le sujet de cette étude a été motivé par le constat que les règles sécuritaires auxquelles se soumettent les grandes organisations internationales (Agences des Nations unies, ONG humanitaires, bailleurs de fonds, etc.) sont extrêmement strictes et n'ont pas été revues depuis le séisme du 12 janvier 2010. Le rapport conclut que l'application systématique et décontextualisée de mesures sécuritaires contraignantes, notamment en matière de déplacement et de mobilité, est contreproductive et susceptible de mettre davantage en danger la sécurité du personnel humanitaire. Il ne s'agit pas bien sûr de minimiser le phénomène de la violence urbaine à Port-au-Prince, qui reste extrêmement préoccupante. L'existence d'une menace bien réelle pour les humanitaires oblige cependant à prendre du recul par rapport au discours catastrophiste sur l'insécurité à Port-au-Prince. En effet, le mythe d'une menace endémique et omniprésente est une cause de fourvoiement dans la compréhension du problème de l'insécurité humanitaire et autorise bien des dérives sécuritaires. En l'occurrence, il paraît essentiel que la question de la sécurité au sein des organisations humanitaires ne soit pas uniquement du domaine réservé aux responsables de la sécurité. La sécurité ne peut pas être évaluée isolément sans un enracinement profond dans une analyse politique, sociétale, environnementale ou encore économique². Cette étude a pour ambition de fournir aux organisations humanitaires soucieuses de revoir leur approche de la sécurité en Haïti des éléments susceptibles de les aider dans cette démarche.

Les contextes dans lesquels évoluent les humanitaires sont fragiles, complexes et nuancés, et ne s'accommodent pas facilement de codes de « bonne conduite »

La publication du rapport a fait couler beaucoup d'encre. En effet, il existe encore de nombreuses réticences, voire d'hostilité face aux thèses « à contre-courant » qui s'interrogent sur le bien-fondé et sur la légitimité des politiques de sécurité des organisations humanitaires. L'étude a ainsi provoqué une levée de boucliers de certains responsables de sécurité, qui s'offusquaient que l'on puisse remettre en question leur travail ainsi que leur autorité. En rompant avec un discours qui reste monopolisé par un petit groupe d'« experts » sur la question, ce rapport ne fait pourtant que rétablir un certain équilibre. En effet, un des objectifs de cette étude était de prêter une voix aux humanitaires, de leur donner une parole qui souvent leur est confisquée au nom de leur supposée ignorance ou immaturité. Considérant que les humanitaires n'épousent pas spontanément les vues de leur organisation en matière de sécurité et sont souvent en désaccord avec leurs responsables de sécurité, on comprend qu'un tel rapport ait pu faire grincer des dents. Si cette étude a fait réagir, cela ne peut être que pour un mieux. La question de la sécurité est à ce point importante (question de vie ou de mort) qu'elle mérite qu'on en débattenne et qu'on y apporte des critiques constructives. Non dans un esprit polémique ou d'« aid bashing », comme on a pu le reprocher, mais pour faire avancer les réflexions sur les enjeux des politiques sécuritaires des organisations humanitaires. Invoquer le bashing humanitaire – un refrain à la mode – revient souvent à pratiquer une politique de l'autruche qui consiste à ignorer les problèmes pour ne pas avoir à les traiter par la suite.

La question de la sécurité humanitaire a bien sûr fait l'objet d'une importante littérature³. Cependant, l'essentiel des recherches sur le sujet consiste à proposer des directives techniques pour une meilleure gestion du risque. À ce propos, certains lecteurs ont déploré l'absence de recommandations dans le rapport. Les contextes dans lesquels évoluent les humanitaires sont fragiles, complexes, et nuancés et ne s'accommodent pas facilement de codes de « bonne conduite ». Au contraire, cette étude questionne l'explosion de ces codes et de guidelines, ainsi que du développement considérable de départements et responsables « sécu » chargés de les faire respecter. Selon Larissa Fast, « l'explosion de recherche et de documentation sur cette question tend à soutenir l'idée que la violence contre les travailleurs humanitaires augmente dans le monde »⁴ (Fast 2010). Cette idée selon laquelle le développement d'un champ d'expertise en sécurité huma-

nitaire serait le résultat d'un accroissement de l'insécurité dans des « espaces humanitaires » de plus en plus réduits domine les débats et les discussions sur la question. Or, ce constat est largement discutable, historiquement et empiriquement⁵. La question se pose dès lors de savoir pourquoi la communauté humanitaire réagit avec autant de vigueur et d'émotion face à une menace qui n'a pas fondamentalement évolué depuis la création du Comité International de la Croix-Rouge en 1863. Un changement d'approche permettrait notamment de sortir la question sécuritaire du carcan technocratique vers une analyse à portée réellement sociologique.

En l'occurrence, la montée en puissance d'un discours sécuritaire au sein de la communauté humanitaire pourrait bien être la conséquence de la difficulté à appréhender la transformation radicale et précipitée des structures du champ humanitaire au cours des deux dernières décennies – ce que Barnett et Weiss (2008) décrivent comme une « crise ontologique » à travers laquelle se pose la question des frontières du champ de l'action humanitaire. Un commentaire sur ce point : l'utilisation dans le rapport du concept de *panique morale*⁶ a pu induire en erreur certains lecteurs – à raison d'ailleurs, tant ce concept a perdu aujourd'hui de sa signification éminemment sociologique pour ne devenir qu'une simple étiquette collée à une réaction jugée irrationnelle ou excessive⁷. Avant qu'il ne soit repris de manière caricaturale par les médias, ce concept visait à replacer les réactions sociales dans « le théâtre élargi de l'histoire » – ce que le sociologue C Wright Mills appelle faire preuve d'*imagination sociologique*⁸. Par exemple, la « bunkerization » des bureaux des agences humanitaires doit se comprendre par rapport aux bouleversements de l'après-Guerre Froide (que décrypte notamment Zaki Laidi dans son livre *A World Without Meaning : The Crisis of Meaning in International Relations*) et aux contradictions qui ont déchiré le champ humanitaire au cours des deux dernières décennies⁹.

De manière générale, on peut imaginer que les acteurs humanitaires ont projeté sur le « problème » de l'insécurité humanitaire le malaise qui a accompagné l'émergence d'un « nouvel humanitarisme », en rupture avec la tradition de l'aide humanitaire telle que pratiquée depuis la création du Comité International de la Croix-Rouge en 1863¹⁰. En l'occurrence, le discours sur la politisation et la militarisation de l'aide reflète autant une recherche introspective pour redéfinir les frontières du champ humanitaire qu'une « nouvelle » menace pour les humanitaires¹¹. De la même façon, le changement de regard que les humanitaires portent sur les « nouvelles guerres » de l'après-Guerre Froide a révélé des stratégies de conduite des hostilités telles que l'enlèvement d'humanitaire,

entraînant une rigidification du regard porté par les humanitaires sur l'insécurité humanitaire. Une telle lecture peut sembler incongrue, voire inappropriée, pour les responsables chargés d'assurer la sécurité du personnel sur le terrain. Or, ce qui se passe « sur le terrain » dépasse largement leurs influences personnelles et doit se comprendre dans un contexte historique et culturel plus large ; celui d'une « culture du risque » dans lequel s'inscrivent leurs actions. Si la vague de panique peut se résorber et disparaître, elle peut avoir des conséquences plus lourdes et durables, en l'occurrence la fortification des bureaux des organisations humanitaires (voir figure 1), mais également un processus plus officiel et structuré d'institutionnalisation, de professionnalisation et de standardisation de la gestion du risque au sein de la communauté humanitaire. Les conséquences organisationnelles et sociales de cette panique morale, cependant, sont profondes.



Fig.1 : Bureau de Médecins Sans Frontières (Pétion-Ville)
© Arnaud Dandoy

La construction de murs et de barricades représente un projet collectif de « gouvernance de l'Autre ». Sous cet angle, c'est la conception ouverte des espaces urbains qui est considérée comme dangereuse, et à laquelle il s'agit de répondre en construisant des espaces défendables permettant d'exclure les

Le discours sur la politisation et la militarisation de l'aide reflète autant une recherche introspective pour redéfinir les frontières du champ humanitaire qu'une « nouvelle » menace pour les humanitaires

« indésirables » (voir figure 2). Comme l'indique Fast, « Les stratégies de protection et de dissuasion mettent l'accent sur la construction de murs et de barrières, et à un certain point, la séparation entre les humanitaires et les populations qu'ils cherchent à servir

est telle qu'elle affaiblit la capacité de voir toutes les parties prenantes comme des êtres humains. Considérant les 'bénéficiaires' comme des objets de peur plutôt que des voisins qui ont besoin d'aide est nuisible aux principes qui sous-tendent et informent l'esprit humanitaire et la façon

dont elle est mise en pratique » (Fast 2010, p. 6, traduction Etienne Sutherland). Ces technologies se combinent avec un projet individualisant de « gouvernance de soi », visant à produire de nouvelles formes de subjectivités parmi les humanitaires – ce que le politologue Mark Duffield appelle « auto-gouvernance thérapeutique » : afin d'éviter et de réduire ou minimiser les risques, on attend des travailleurs humanitaires qu'ils agissent sur eux-mêmes, qu'ils changent leur propre comportement et leurs styles de vie afin d'être capable d'aider les autres »¹². Il ne s'agit pas tant de résoudre le « problème » de l'insécurité, mais de minimiser les risques en disciplinant la conduite des humanitaires afin qu'ils soient capables de faire des choix rationnels et prudents. Tous les aspects de l'existence quotidienne doivent être programmés. Même les relations amoureuses doivent être gouvernées – au nom de la sécurité, qui devient le seul critère d'appréciation de leurs comportements.



Fig. 2 : Panneau à l'entrée de la communauté fermée de Belvil (Pétion-Ville)
© Sanya Seide

En règle générale, les « écarts de conduite » sont attribués à l'immaturation ou l'ignorance (réelle ou supposée) des humanitaires, sans que l'on remette en question la rationalité profonde des politiques de sécurité des organisations humanitaires ; celle d'un contrôle quasi-totalitaire sur le mode de vie des humanitaires. Ceux-ci n'auraient pas l'autonomie suffisante pour prendre des décisions éclairées, et seuls les « experts », ceux qui savent, ont la capacité d'apprécier ce qui est bon pour eux. Bien sûr, on peut se demander comment les humanitaires pourraient prendre des décisions objectives en matière de sécurité si on les isole du monde extérieur. De surcroît, le discours des « experts » n'est pas forcément moins subjectif ou plus neutre que celui des humanitaires ; au contraire, le background militaire ou policier de nombreux responsables de sécurité influence largement la façon dont ceux-ci pensent et communiquent sur la sécurité. Si le caractère subjectif de la perception du risque n'est pas contestable, c'est le fait de privilégier les cadres d'interprétation forgés par les experts au détriment des cadres

de pensée des profanes qui est problématique¹³. En l'occurrence, le discours des experts cache souvent plus qu'il ne dévoile la réalité du risque encouru par les humanitaires, en favorisant une lecture catastrophique de l'insécurité en Haïti. Ce discours véhiculé notamment dans les forums « sécu » alimente également un sentiment de peur et de méfiance envers la population locale. Si le succès de ces forums, qui instituent la paranoïa comme style de vie, est largement discutable, ceux-ci participent directement à la représentation générale de Port-au-Prince comme lieu de tous les dangers.

En Haïti, l'humanitaire devient obsédé par les notions du risque (par exemple, « risk assessment », « risk management », « risk threshold », « acceptable risk »), qui reflètent plus un état d'esprit craintif qu'une réalité objective. L'espace public n'est plus un lieu d'interaction et d'échanges mais un espace « à risque » qu'il faut contrôler en construisant des murs et en limitant les déplacements. L'introduction de ces notions du risque dans le langage humanitaire reflète un mouvement plus large de rationalisation du champ humanitaire au cours des turbulentes années 1990, « comme un signal d'anxiété sociale et d'alarme culturelle et comme emblème d'une raison calculatrice et du contrôle technologique » (Wilkinson 2010, p.16)¹⁴. La sécurité humanitaire devient un mode de calcul rationnel et actuariel reposant sur des méthodes d'évaluation du risque, dans le but de « gouverner » les comportements des acteurs humanitaires. Comme l'indique Michael Barnett, le processus de rationalisation de l'humanitaire est généralement célébré parce qu'il permet aux agences humanitaires d'agir de manière plus efficace et d'atteindre leurs objectifs organisationnels¹⁵. En d'autres termes, minimiser les risques permet d'aider plus de personnes. Si une telle assertion est difficilement contestable, elle cache des tendances plus troublantes. Abby Stoddard et ses collègues réduisent la notion du risque à une formule mathématique : $Risque = Menace \times Vulnérabilité \times Conséquences$. Sous cet angle, la réalité vécue sur le terrain par les humanitaires ainsi que par ceux qui s'en prennent à eux est réduite à des catégories rigoureusement contrôlées de « risquitude ». Comme le souligne le criminologue Jock Young :

Le positionnement actuariel est basé sur le calcul des risques. Il repose sur la méfiance et se préoccupe de probabilités plutôt que de causes, de la minimisation de dommages plutôt que de la justice. Il ne vise pas un monde sans criminalité mais un monde où les bonnes pratiques de la limitation de dommages sont appliquées. Il ne vise pas l'utopie mais une série de refuges sécurisés dans un monde hostile (Young 1999, p. 66)

Les notions de risque agissent comme une « cage de fer » qui enferme le problème de l'insécurité humanitaire dans une logique de calcul et de contrôle¹⁶. Quand la priorité est aux directives techniques pour l'évaluation et la gestion du risque, très peu d'efforts sont déployés pour adresser les

causes profondes de l'insécurité humanitaire. En l'occurrence, la complexité du phénomène de la violence urbaine à Port-au-Prince, notamment envers les humanitaires, est réduite à un risque parmi d'autres, au même titre que les accidents de la route ou les maladies. La question de la sécurité demande une approche différente, une approche adaptative qui ne se contente pas de réponses toutes faites ou de standards préalablement définis. Les compétences nécessaires doivent être plus souples et plus intuitives que celles requises par l'approche rationnelle et actuarielle. La gestion de la sécurité est avant tout une pratique, plutôt qu'un ensemble de règles et de procédures bureaucratiques qui brise la souplesse des ajustements et sape le fondement même de l'humanitaire, comme disposition à l'autre. En Haïti, comme ailleurs, l'humanitaire rationnel a remplacé l'humanitaire relationnel – qui devient de plus en plus rigide et impersonnel. Le philosophe Zigmunt Bauman souligne que « quand nous dissimulons l'aspect humain et moral essentiel de la solidarité derrière de plus en plus de règles et de régulations, nous éloignons de plus en plus la pratique quotidienne du travail social de son impulsion éthique originale »¹⁷. Dans un pays où plus de 60% de la population dit « ne pas avoir confiance du tout » dans les ONG, le véritable danger des règles de sécurité consiste à affaiblir un lien social déjà précaire entre les humanitaires et la population locale¹⁸.

Arnaud DANDOY

Juriste et docteur en criminologie

Ses recherches s'intéressent spécifiquement à la question de l'insécurité humanitaire, et de manière plus générale au phénomène de la violence dans des contextes humanitaires. Il est actuellement directeur du programme de criminologie de l'Université d'Etat d'Haïti (Port-au-Prince). Il est également co-fondateur du réseau de recherche en criminologie humanitaire :

<http://www.jus.uio.no/ikrs/english/research/projects/criminology-of-humanitarianism/>

Quand la priorité est aux directives techniques pour l'évaluation et la gestion du risque, très peu d'efforts sont déployés pour adresser les causes profondes de l'insécurité humanitaire

¹ Lien : <http://www.urd.org/Etude-Insecurite-et-aide>

² Voir les travaux du Groupe URD « Pour une gestion programmatique de la sécurité », 1999, www.urd.org

³ Pour une revue de la littérature, voir : Schreter, L. et Harmer, A. (2013) *Delivering Aid in Highly Insecure Environment. A critical review of the Literature, 2007-2012*, London : Humanitarian Outcomes

⁴ Fast, L. (2010) 'Mind the gap : Documenting and explaining violence against aid workers', *European Journal of International Relations*, 16 (2), p. 1-25

⁵ Dandoy, A. et Pérouse de Montclos, M-A (2013) 'Humanitarian Workers in Peril? Deconstructing the myth of the new and growing threat to humanitarian workers', *Global Crime*, vol. 14 (4)

⁶ Le concept de panique morale a été élaboré par le sociologue Stanley Cohen dans son livre (1972) *Folk Devils and Moral Panics : The Creation of the Mods and Rockers*, London : Routledge

⁷ Pour une analyse critique du concept de panique morale, voir Garland, D. (2008) 'On the concept of moral panic,' *Crime, Media and Culture*, 4(9), p. 9-30

⁸ Mills, C. W. (1959) *The Sociological Imagination*, New York: Oxford University Press

⁹ Laidi, Z. (1998) *A World Without Meaning : The Crisis of Meaning in International Relations*, London: Routledge

¹⁰ Fox, F. (2001) 'New Humanitarianism: Does It Provide a Moral Banner for the 21st Century?' *Disasters*, 25(4), p.275-89; Rieff, D. (2001) *A Bed for the Night: Humanitarianism in Crisis*, New York: Simon & Shulter

¹¹ Dandoy, A. et Pérouse de Montclos, M-A (2013) 'Humanitarian Workers in Peril? Deconstructing the myth of the new and growing threat to humanitarian workers', *Global Crime*,

vol. 14 (4)

¹² Duffield, M. (2010) 'Risk management and the Fortified Aid Compound: Everyday life in Post-Interventionary Society', *Journal of Intervention and Statebuilding*, 4, p. 453-74

¹³ Wynne, B. (1992) 'May the Sheep Safely Graze? A reflexive View of the Expert-Lay Knowledge Divide', in S. Lash (ed.) *Risk, Environment and Modernity*, London: Sage Publications

¹⁴ Le risque est défini par les auteurs du Good Practice Review (2010) comme 'a measure of vulnerability to threats in the environment. In other words, risk is about the potential for harm: the likelihood of something harmful happening and the extent of that harm if it does. ... The combination of threat and vulnerability to that threat constitutes risk (Van Brabant 2010, p. 28).

¹⁵ Barnett, M. (2008) 'Humanitarianism as a Scholarly Vocation' in M. Barnett and T. Weiss (eds.) *Humanitarianism in Question: Politics, Power, Ethics*, Second edition, London : Cornell Univeristy Press

¹⁶ Ce concept a été introduit par Max Weber dans *L'Ethique Protestante* (1905) pour souligner les conséquences de la bureaucratisation et de la rationalisation sur les significations de la vie sociale.

¹⁷ Bauman (2000), cité dans Smith, M. (2006) *Rethinking Residential Child Care: Positives Perspectives*, Bristol: The Policy Press, p. 166

¹⁸ Gilles, A. (2012) « The Social Bond, Conflict and Violence in Haiti », PRIO, disponible sur : <http://reliefweb.int/report/haiti/social-bond-conflict-and-violence-haiti>

Organisation et gouvernance dans l'ère de l'humanitaire numérique

Andrej VERITY & Mary MILNER

Le secteur de l'action humanitaire assiste à l'émergence d'« humanitaires numériques » souvent appelés Communautés volontaires et techniques (CV&T). Celles-ci exploitent les nouvelles technologies pour combler le fossé entre les populations affectées et les organisations appelées à intervenir. Le volontariat et la technologie ont été d'importants moteurs d'innovation dans ce domaine par le passé et les CV&T modernes sont susceptibles de provoquer une nouvelle révolution. Toutefois, ces réseaux étant souvent nébuleux et mal définis, les organisations humanitaires formelles éprouvent des difficultés à collaborer avec eux et les intégrer de façon efficace. Afin de garantir l'impact positif de cette innovation, un cadre de gestion approprié, un engagement des deux parties et une interface neutre telle que le *Digital Humanitarian Network* seront nécessaires.

Nombreux sont ceux qui aiment écrire que nous devons changer notre approche en matière de gouvernance, mais peu de choses ont été faites pour comprendre spécifiquement comment réaliser ces changements. De plus, il existe toujours beaucoup de discussions au sujet de la lenteur de la communauté humanitaire quant à l'adoption de nouvelles technologies et de nouvelles approches. Un rapport récent, *L'innovation collaborative dans les affaires humanitaires - Organisation et gouvernance dans l'ère de l'humanitaire numérique*¹, a cherché à trouver des réponses ou des directions en se fondant sur un important travail de consultation d'autant de littérature que possible.

Historique : les volontaires et l'innovation technologique

Les volontaires et la technologie sont le socle sur lequel s'est construit le secteur humanitaire. Le système humanitaire a en effet été initialement amorcé par des volontaires et stimulé par la technologie, constituant en soi une innovation dans le système établi des relations internationales basé sur des États souverains. Des technologies du XIXe siècle telles que le télégraphe et le moteur à vapeur ont ainsi réduit la distance entre la souffrance lointaine et l'intérêt du grand public. Cette connectivité croissante et l'universalité du mouvement de la Croix-Rouge ont donné lieu à une mobilisation politique et civile conséquente derrière l'effort visant à établir la structure organisationnelle et le cadre légal international régissant l'humanitaire. La Société des Nations et les Nations unies ont permis au système humanitaire de se développer afin de dépasser le niveau des États-nations et

de constituer un développement majeur en matière de droit international et de relations internationales, c'est-à-dire une innovation. Cet éloignement de la souveraineté absolue peut être considéré comme le commencement de l'érosion du pouvoir de « l'État », un processus que les technologies de l'information et de la communication (TIC) ne semblent qu'accélérer.

Aujourd'hui, grâce à la diffusion médiatique instantanée amenant des guerres civiles aussi horribles que télégraphiques dans les salons du monde entier, les efforts de la communauté internationale en matière de maintien de la paix et d'action humanitaire ont brusquement gagné en intensité après la fin de la guerre froide. En fait, « de 1948 à 1988, l'ONU n'a mené que cinq missions de maintien de la paix, [alors que] de 1989 à 1994, celle-ci autorisa 20 missions et augmenta le nombre de soldats de la paix de 11 000 à 75 000 ». Ce renforcement spectaculaire des efforts internationaux, combiné à un réseau d'ONG maintenant immense, signifiait que le système humanitaire nécessitait une meilleure coordination afin d'assurer son efficacité. En 1991, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté la Résolution 46/182 sur le « Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence du système des Nations unies », qui a créé le *Inter-Agency Standing Committee*² (IASC : Comité permanent inter-organisations) et le Département des affaires humanitaires, qui deviendra en 1998 le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (*Office for the Coordination of Humanitarian Affairs* ou OCHA³).

Évolutions récentes : l'émergence des CV&T, la gouvernance horizontale et une collaboration efficace

Pour les sociétés privées, l'innovation est devenue une façon de gagner en compétitivité. Toutefois, la réponse humanitaire aux catastrophes était « protégée » par d'importantes barrières à l'entrée. Grâce à la technologie moderne, des acteurs extérieurs ont commencé à concevoir de nouveaux réseaux, de nouveaux outils et de nouvelles initiatives répondant mieux aux besoins du public. Il est possible que le premier élément important de cette tendance dans le secteur humanitaire soit l'émergence des Communautés volontaires et techniques (CV&T) qui sont des communautés de volontaires et/ou de professionnels cherchant à mettre leurs compétences et les technologies d'aujourd'hui au service de la réponse humanitaire formelle et des populations affectées en temps de crise. Ces réseaux de citoyens numériques du monde ont identifié les fossés présentés par la réponse aux crises internationales et ont entrepris de les combler. Ils corres-

pondent à bien des égards à la description du Réseau de solution mondial⁴ défini par Don Tapscott⁵.

En tentant de définir l'approche de gouvernance idéale pour une structure horizontale, nous avons recherché d'autres exemples que les CV&T. Les communautés de logiciels *open-source*, mais aussi Occupy Wall Street et Wikipedia, ont tracé un nouveau chemin vers une structure organisationnelle horizontale. Toutefois, ils ont également témoigné de difficultés conséquentes en l'absence de structures de gouvernance et de structure organisationnelle prédéfinies. La conclusion essentielle fut que la définition d'une structure de gouvernance, en avance si possible, est d'une importance majeure quant à la survie de l'entité à long terme. Le manque de prise en considération d'une structure de gouvernance peut en effet donner lieu à une structure de pouvoir sans restriction, hyper-politique et préjudiciable au sein d'une entité sans dirigeants. Dans certains cas, la recherche a montré qu'une aversion à l'égard de la formulation d'une bonne gouvernance pour un réseau le rend vulnérable à l'apparition de hiérarchies informelles, c'est-à-dire le type de hiérarchie qui apparaît « naturellement » entre des individus. Ce type de hiérarchie peut en réalité s'avérer bien plus préjudiciable et débilisant pour un réseau qu'une structure organisationnelle prédéfinie. L'analyse de recherches liées à la gouvernance au sein d'organisations en réseaux a conclu que, malgré les intentions initiales de se défaire de toute hiérarchie, des structures hiérarchiques ont émergé au fil du temps. Même si les CV&T doivent continuer à s'inspirer de ces groupes, nous devons chercher à améliorer leurs modèles.

Aujourd'hui : l'innovation « de rupture » dans l'action humanitaire

En regardant l'évolution du système humanitaire, il est facile de réaliser que la structure actuelle découle de tout un siècle d'innovation, avec ses expérimentations, ses échecs et ses succès. Oui, la systématisation accrue de l'action humanitaire par des normes, des codes de conduite, des politiques et des procédures, en d'autres termes, le « gonflement » de la structure organisationnelle, est le produit d'un siècle d'innovation. Les CV&T remettent maintenant en question le *statu quo* du secteur et sont considérées au sein de la communauté humanitaire comme présentant des avantages et des risques pour le système qu'ils placent face à une innovation de rupture.

Les CV&T et les services qu'ils proposent présentent un potentiel considérable dont la réponse humanitaire et les

populations affectées pourraient bénéficier. Il est alors de la responsabilité des CV&T et de la communauté humanitaire formelle de s'assurer que leurs efforts sont durables et continuent de croître, de s'adapter et de s'intégrer. Comme le montre l'histoire, le problème d'intégration des mouvements volontaires et des nouvelles technologies dans le secteur humanitaire n'est pas nouveau. En observant attentivement les CV&T « à succès », il est évident qu'elles ne s'éloignent pas tant que cela du système traditionnel. Le principal obstacle entravant leur intégration ne serait alors pas les politiques et les procédures, mais plutôt le fait que les deux parties ne réalisent pas encore leur nature somme toute similaire et bénéficieraient mutuellement de cette intégration dès lors qu'elles commenceraient à travailler ensemble de manière constructive. Comment peuvent-elles alors contribuer au système humanitaire tel qu'il existe actuellement ? Cette question n'a pas encore trouvé de réponse et les CV&T en tant qu'acteurs sont alors considérées comme un acteur

humanitaire de plus à la fois nébuleux, étranger et malheureusement, à certains moments, malvenu.

En se penchant sur les efforts de collaboration passés entre des organisations humanitaires formelles et des CV&T (en Libye, au Japon, en Haïti et plus récemment aux Philippines), il est devenu évident qu'une collaboration efficace est possible lorsqu'un cadre

permettant au réseau volontaire de travailler de façon organique est établi, tout en assurant la fiabilité et les protections requises par le système humanitaire. La nécessité d'un tel cadre est la raison précise pour laquelle le *Digital Humanitarian Network*⁶ (DHNetwork : Réseau numérique humanitaire) a été mis en place et des documents d'orientation ont été rédigés (Lignes directrices de collaboration avec les CV&T⁷ | Lignes directrices de collaboration avec les organisations humanitaires formelles⁸). C'est aussi la raison pour laquelle les CV&T ont demandé plus de clarté quant aux besoins des décideurs⁹, ce qui a donné lieu à la Taxonomie des décideurs¹⁰ et à l'atelier visant à définir les besoins des décideurs au cours de situations d'urgences soudaines¹¹. Il est essentiel de pouvoir fournir des informations pertinentes, ciblées et correctement présentées lors des situations d'urgence.

UN-OCHA a récemment consenti à des efforts modestes visant à définir des cas d'utilisation détaillés où les CV&T peuvent améliorer, augmenter et amplifier des produits et des processus d'UN-OCHA. Ceci n'est toutefois qu'un petit pas en direction de l'intégration nécessaire. UN-OCHA et d'autres acteurs ont encore besoin d'une interface avec les CV&T. C'est dans cette niche que le DHNetwork a le potentiel de devenir le véhicule permettant à la fois intégration et collaboration efficaces entre les CV&T et le système humanitaire formel.

À l'avenir : l'intégration et le Digital Humanitarian Network

Les CV&T individuelles doivent logiquement envisager d'adopter pro-activement une position à l'égard des modèles de gouvernance et d'organisation afin de se prémunir contre les aspects négatifs de la hiérarchie informelle, de l'élitisme et de l'hyper-politisation survenant au sein de réseaux évoluant de façon naturelle. Cela est tout à fait réalisable en conservant une structure organisationnelle plate et un mode de prise de décisions distribué. Ces efforts à bâtir la durabilité, la légitimité et la fiabilité requises de la part du système humanitaire formel se prolongeront longtemps avant que les CV&T ne puissent devenir une force de réponse aux catastrophes à valeur égale. Au fil du temps, il est en effet devenu évident que les CV&T devront rejoindre les organisations formelles à mi-chemin afin que les travaux des CV&T puissent réaliser leur véritable potentiel. Il en va de même pour le système humanitaire qui devra assumer la responsabilité d'assurer que ces travaux soient encouragés, appuyés et intégrés afin de mieux satisfaire les besoins des populations affectées. Les deux côtés doivent ainsi investir dans un espace commun de collaboration, de discussion, de développement et de résolution des problèmes.

En recevant l'attention adéquate de la part du système humanitaire formel et des CV&T, le DHNetwork aurait le potentiel de devenir l'« interface » qui rendrait possible l'intégration complète (et non pas une assimilation) des CV&T au sein du système humanitaire. En tant qu'organe de coordination, le DHN pourrait :

- Appuyer ses membres en termes de développement organisationnel, de gestion de projet et d'accords de collaboration ;
- Faciliter le dialogue, la collaboration et les partenariats entre les groupes, et mettre en application les recommandations énoncées par les Lignes directrices de collaboration avec les CV&T et les Lignes directrices de collaboration avec les organisations humanitaires formelles ;
- Soutenir la durabilité de ses membres en exploitant l'idée d'un marché d'aide participatif ou en trouvant des partenaires publics et privés afin de financer la poursuite du développement des CV&T et leurs initiatives ;
- Mobiliser l'attention publique et institutionnelle quant aux CV&T et ce qu'elles proposent ;
- Maintenir activement la liaison avec des organisations humanitaires formelles afin d'harmoniser les politiques, les procédures, les normes et les mécanismes ;
- Créer un espace neutre servant à la médiation des différends entre les CV&T mais aussi entre ces dernières et le système humanitaire au sens large ;
- Continuer d'agir comme mécanisme d'activation de CV&T par les organisations formelles.

Un DHNetwork complètement formé soulagerait la pression des deux côtés en leur permettant de se concentrer sur ce qu'ils font de mieux tout en abordant les difficultés administratives et d'intégration. La poursuite du développement du DHNetwork et des CV&T individuelles offrira la possibilité d'un financement durable pouvant permettre à ces réseaux de mieux gérer leurs volontaires, d'accroître leurs capacités d'intervention et de permettre à des employés rémunérés de se consacrer aux efforts des CV&T en continu.

Toutefois, afin d'atteindre cet objectif, le DHNetwork devra lui-même faire l'objet d'un développement organisationnel de taille et nécessitera l'investissement des CV&T ainsi que du système humanitaire formel.

Andrej VERITY, chargé de la gestion de l'information au Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA) des Nations unies.

Mary MILNER, en préparation d'un Master of Global Affairs (2014) au Munk School of Global Affairs à Toronto, au Canada.

** Traduction de Quentin Nicaise.*

¹ <https://app.box.com/s/oq2gdcy466j6bpdvzyxt>

² <http://www.humanitarianinfo.org/iasc/>

³ <http://www.unocha.org/>

⁴ <http://gsnetworks.org/>

⁵ <http://dontapscott.com/>

⁶ <http://digitalhumanitarians.com/>

⁷ <http://digitalhumanitarians.com/collaboration-guidance>

⁸ <http://digitalhumanitarians.com/collaboration-with-orgs>

⁹ <https://app.box.com/s/hs0yf9k69anoikn9ij4p>

¹⁰ <http://blog.veritythink.com/post/60157407408/these-are-the-humanitarian-decision-makers>

¹¹ <http://blog.veritythink.com/post/63454573734/demystifying-decisions-makers-needs-in-sudden-onset>

Mise en œuvre de l'aide en Afghanistan : les militaires sont-ils responsables de la détérioration de l'espace humanitaire ?

Beaucoup a été dit sur l'aide humanitaire dans le cadre de conflits armés, en particulier sur la réduction de l'espace humanitaire, l'interaction entre acteurs civils et militaires, et la confusion des genres. De 2009 à 2011, je dirigeais une organisation qui se nomme ACBAR, première plateforme de coordination des ONG en Afghanistan. A cette période cruciale pour le pays, j'étais donc idéalement placé pour observer non seulement le comportement des acteurs humanitaires et des forces armées, mais aussi la manière dont ces derniers interagissent lorsqu'ils interviennent sur les mêmes crises. Cette position stratégique fut riche d'enseignements en ce qu'elle m'a permis d'ouvrir les yeux sur les limites des multiples modus operandi des ONG et agences des Nations unies ainsi que sur l'influence des Etats et de leurs orientations stratégiques sur les priorités de la communauté humanitaire.

Mon objectif ici, après neuf années passées dans l'un des contextes les plus militarisés du monde, est de faire part de mes propres observations afin d'attirer l'attention sur des comportements que je qualifierais de problématiques, voire d'irresponsables, des acteurs humanitaires. Dans un contexte de guerre comme en Afghanistan où l'environnement opérationnel requiert discipline, cohérence des choix et transparence, de nombreuses organisations ont succombé à la facilité en optant pour des choix à court terme sans voir leurs implications dans le temps, que ce soit pour eux-mêmes ou leurs bénéficiaires, ou encore pour la crédibilité du secteur de l'aide dans son ensemble. Lorsque les principes humanitaires ne sont plus compris, respectés, ou interprétés de façon abusive voire fantaisiste, il est alors grand temps pour tous de prendre du recul et d'examiner de façon critique l'impact de son action.

Une action fondée sur des principes : différentes interprétations, différentes pratiques

Les principes censés guider l'action humanitaire sont interprétés de multiples manières, il n'y a pas homogénéité d'approche sur ce point. De ce fait, leur mise en œuvre varie d'un acteur, d'un contexte à l'autre. Depuis mon observatoire, en tant que directeur d'une organisation chargée de coordination, j'ai vu de tout, de bons et de mauvais exemples. Bien souvent mes observations m'ont amené à m'interroger sur le niveau de compréhension de ces principes au sein de la communauté humanitaire, sur les moyens de mise en œuvre ou parfois même sur l'honnêteté intellectuelle de certains acteurs dont les actes ne reflètent pas la parole.

On pourrait citer à titre d'exemple les nombreuses ONG et agences UN qui ont accepté de bon cœur des financements en provenance des Équipes Provinciales de Reconstruction (ou fameux PRT en anglais pour *Provincial Reconstruction Team*), financements alloués partout en Afghanistan pour appuyer des projets motivés politiquement et/ou militairement alors que, dans le même temps, elles apportaient une aide d'urgence aux victimes du conflit. Une aide qui, en principe, se doit d'être indépendante, impartiale et neutre. Ces éléments ont suffi pour donner aux acteurs extérieurs, tels les groupes armés, les acteurs politiques ou les bénéficiaires de l'aide eux-mêmes, une impression de confusion, d'ambiguïté qui, au final, a affecté la crédibilité des acteurs humanitaires et ce faisant la confiance dont ils jouissaient auprès de la population.

Cette flexibilité extrême vis-à-vis des principes est hautement regrettable d'un point de vue éthique car elle constitue une brèche dans le contrat moral qui lie victimes et acteurs de l'aide. Tout comme elle écorne l'engagement moral de l'humanitaire vis à vis du contribuable qui finance cette aide. Plus grave encore peut-être, et d'autant plus dans un environnement comme l'Afghanistan, pareils choix peuvent mettre en danger la vie des bénéficiaires tout comme celle des travailleurs humanitaires.

Toutefois, il faut être réaliste et accepter que différentes opinions existent au sein d'une communauté aussi bigarrée que dans le secteur de l'aide. C'est inévitable et sans doute même souhaitable. Pourtant, il n'en demeure pas moins que le manque notable de cohérence en matière d'interprétation des principes humanitaires a des effets pervers très concrets sur la mise en œuvre de l'aide. De fait, certains acteurs comme le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ou encore Médecins Sans Frontières (MSF) ont tendance à prendre leur distance vis-à-vis des autres organisations humanitaires, par exemple en ne s'associant pas aux initiatives collectives de communication ou encore en adoptant seulement un rôle d'observateur dans les forums de coordination.

L'argent des bailleurs : trop et trop vite ?

Après le 11 Septembre 2001, la communauté humanitaire a connu en Afghanistan un changement radical. Après des années de restriction budgétaire sous le régime des Talibans, les budgets ont explosé. Certaines organisations ont vu leurs ressources financières décupler en moins de trois ans et, par la même occasion, leur rôle évoluer.

Ce changement spectaculaire, indépendamment de soulever des questions quant à la bonne utilisation de l'argent du contribuable par les États eux-mêmes, a eu un effet tsunami sur la communauté de l'aide qui est alors passée d'une approche humanitaire relativement humble, basée sur des principes clairs – en particulier en termes d'indépendance et d'impartialité – largement respectés dans leur ensemble, à quelque chose de complètement différent. Les organisations humanitaires sont-elles majoritairement devenues les partenaires d'un gouvernement afghan nouvellement installé au pouvoir ? Sont-elles devenues partie intégrante de la stratégie anti-insurrectionnelle appuyée par l'Occident, qui visait à anéantir le mouvement taliban et ses supporters ? Ou plus simplement ont-elles perdu le contrôle de la situation sous la pression des États bailleurs, États-Unis en tête, en se retrouvant avec des ressources disproportionnées et embarquées dans des projets dont elles ne mesuraient pas encore les implications sur le long terme ? Le flou demeure.

Cette évolution radicale n'a pas seulement eu un impact sur les organisations qui ont suivi le mouvement, elle a aussi eu un effet sur les organisations attachées à une interprétation plus rigoriste des principes directeurs de l'aide. Ainsi, le CICR a rencontré des difficultés au moment d'expliquer son approche aux représentants de l'Administration Bush qui rejetaient en bloc le concept de « neutralité » de l'aide.

À la décharge des organisations qui après le 11 septembre 2001 se sont inscrites dans cette évolution, les options pour la reconstruction d'un pays dévasté par trente ans de guerre étaient limitées. Les bailleurs ont tout naturellement regardé du côté des organisations qui avaient déjà de l'expérience dans le pays, c'est-à-dire les ONG et les agences des Nations unies. Ces dernières n'étaient pas obligées d'accepter ces nouvelles responsabilités mais elles furent fortement « encouragées » à le faire sous la pression des bailleurs, à commencer par USAID, DIFD, et la plupart des États membres de l'OTAN qui soutenaient le projet de reconstruction de l'Afghanistan. Certains acteurs comme ECHO, pourtant l'un des principaux bailleurs de l'aide humanitaire dans le monde, ont tenté d'attirer l'attention sur les dangers d'associer l'aide humanitaire au projet de reconstruction et à la lutte anti-insurrectionnelle, hélas sans grand succès ! Peu de gens écoutaient les quelques opinions critiques qui malgré tout subsistaient encore à cette époque.

La décision de rester, la décision de sortir

Certaines organisations ont fait le choix délibéré de s'inscrire dans cette nouvelle dynamique, conscientes des risques potentiels pour leur personnel, leurs bénéficiaires voire même leur image. Cette conviction s'appuie sur les multiples discussions que j'ai pu avoir alors avec les dirigeants de différentes organisations. À l'inverse, et comme souvent, le gros du troupeau s'est contenté de suivre le mouvement, sans vraiment réfléchir aux conséquences. Tandis qu'un petit groupe d'irréductibles prenait ses distances.

Un choix en parti excusable dans l'immédiat après guerre, alors que tout le monde pensait que le régime taliban était de l'histoire ancienne. Il est vrai que les trois ans d'euphorie contagieuse et de relative sécurité qu'a connu l'Afghanistan après le 11 septembre 2001 ont contribué à enterrer un peu vite une insurrection moribonde certes mais encore là. Et puis, pourquoi adopter une attitude neutre quand la « bataille contre le mal » est quasiment gagnée ?

Une fois qu'il est devenu évident que la guerre était en réalité loin d'être terminée, un certain nombre d'agences humanitaires ont commencé à reconsidérer leur approche allant parfois jusqu'à suspendre des projets potentiellement « compromettants ». À cet instant les acteurs de l'aide auraient dû unir leurs forces pour développer et faire approuver par toutes les parties au conflit un protocole d'accord. Document qui aurait dû définir les conditions dans lesquelles les acteurs humanitaires devaient opérer, ainsi que les engagements des différentes forces armées à ne pas prendre ces mêmes acteurs, ni leurs bénéficiaires, pour cible.

C'est précisément ce que MSF a fait avant de redémarrer ses activités en Afghanistan, après environ sept années d'interruption, en obtenant un document signé par les trois principales parties au conflit : le commandement militaire des États-Unis, le gouvernement afghan et la Quetta Shura (dirigée par le Mollah Omar). Quant aux autres acteurs de l'aide, ils ont continué de débattre de la question pendant des années sans que jamais rien de concret ne soit décidé, tout en poursuivant leurs opérations.

Rejeter la faute

En 2007, lorsque la sécurité à travers le pays s'est détériorée au point de remettre en question la présence des acteurs de l'aide dans certaines régions, la communauté humanitaire a alors tenté de s'organiser différemment. Pourtant, même à ce stade, elle ne remettait pas véritablement en question certains de ses choix pourtant discutables. Dans cette atmosphère tendue et confuse, les acteurs militaires impliqués dans la distribution d'une aide avant tout destinée à « gagner les cœurs et les esprits » du peuple afghan, ont commencé à devenir le bouc émissaire tout désigné, tenu responsable de la réduction de l'espace humanitaire.

La plupart des ONG et des agences des Nations unies ont alors oublié ou refusé de prendre en compte leur active participation à la mise en œuvre de la stratégie anti-insurrectionnelle soutenue par la coalition et de reconnaître que cela pouvait être la principale cause des difficultés grandissantes qu'elles rencontraient. Il était en effet plus facile d'accuser les acteurs armés pour leur implication dans des activités traditionnellement mises en œuvre par des organisations humanitaires que de regarder de façon critique ce que la communauté de l'aide était devenue dans le contexte afghan. La question de fond n'avait en fait que peu à voir avec l'implication des acteurs armés dans la mise en œuvre de l'aide. Au contraire, c'était le nouveau rôle de la communauté de l'aide et son comportement ambigu – voire schizophrène – qui était responsable de la manière dont les acteurs humanitaires étaient désormais perçus dans le pays.

Soutenir les efforts de reconstruction est une obligation que la communauté de l'aide doit assumer collectivement en temps de paix. Cependant, faire la même chose en temps de guerre et en tant que partie prenante d'une stratégie de reconstruction lourdement influencée par des objectifs militaires est une toute autre histoire, dans laquelle les acteurs humanitaires n'ont pas leur place. Un engagement sincère vis à vis des principes humanitaires aurait dû, en toute logique, conduire ces derniers à le reconnaître.

Se concentrer sur les causes profondes du problème

Tenir les forces armées régulières responsables du changement radical de perception de la communauté de l'aide par la population afghane n'était pas seulement malhonnête du point de vue intellectuel, cela a aussi permis à la plupart des organisations et agences de l'aide d'éviter de se pencher sur les vraies causes de la réduction de l'espace humanitaire. Les acteurs humanitaires ont été incapables de prendre du recul et d'examiner d'un œil critique leurs propres stratégies et actions, et par conséquent incapables de prendre les mesures nécessaires pour regagner crédibilité, accès et confiance des bénéficiaires et acteurs du conflit. La situation est ainsi devenue de plus en plus déroutante et chaotique au point que certains des acteurs humanitaires aux principes pourtant solidement ancrés dans leurs actions sont devenus une cible, comme ce fut le cas pour le CICR à Jalalabad en mai 2013.

Mon propos n'est en aucun cas de justifier des attaques perpétrées contre des acteurs de l'aide, quand bien même leur neutralité aurait disparu depuis longtemps dans les vallées de l'Hindou Kouch ou ailleurs. Toutes attaques contre des civils, y compris des militants politiques, ne peuvent en aucun cas se justifier. Elles restent une violation du droit international humanitaire, des droits de l'homme, et en tant que telles doivent être condamnées avec la plus grande fermeté.

Pour autant, la communauté de l'aide doit regarder ce qu'il s'est passé en Afghanistan et ce qui continue de s'y produire. Le temps est venu de tirer les bonnes conclusions et de reconnaître ses erreurs. Abraham Lincoln disait que c'est dans les moments les plus sombres, les plus difficiles, que nos principes nous montrent la direction à suivre. Ce temps est venu. Les ONG et les agences des Nations unies doivent se rappeler le sens de ces mots pleins de sagesse. Il est peu probable que les guerres et les conflits cessent un jour totalement. Ce que l'on peut faire en revanche, c'est arrêter de répéter les erreurs du passé et apprendre de celles que nous avons déjà commises.

Alors que j'écris cet article, la Syrie et la Somalie me viennent à l'esprit. Les causes de ces deux conflits sont sans doute différentes de celles liées au conflit afghan. Toutefois, les besoins sont les mêmes, les grands moteurs de ces conflits sont les mêmes et les pressions sur les acteurs de l'aide similaires. Ne laissons pas la fumée des conflits obscurcir notre jugement. Nos manœuvres dans le labyrinthe d'une action humanitaire fondée sur des principes continueront à être difficiles. J'espère cependant, en tant que membre de cette communauté, que nous pouvons tous nous efforcer de nous mettre d'accord sur la signification et sur la mise en œuvre des principes directeurs de l'aide humanitaire et, ce faisant, regagner crédibilité, respect et l'accès aux populations en danger.

Tenir les forces armées régulières responsables du changement radical de perception de la communauté de l'aide par la population afghane n'était pas seulement malhonnête du point de vue intellectuel, cela a aussi permis à la plupart des organisations et agences de l'aide d'éviter de se pencher sur les vraies causes de la réduction de l'espace humanitaire

Laurent Saillard, ancien directeur d'ACBAR et ancien président du Forum de coordination civilo-militaire pour l'Afghanistan

Action humanitaire en milieu carcéral : l'expérience de Médecins Sans Frontières

Jean-Marc BIQUET

L'action humanitaire en milieu carcéral par des ONG est assez rare et peu documentée. Bien que les prisonniers soient souvent parmi les personnes ayant le moins accès aux soins de qualité, MSF n'a jamais fait le choix d'inclure les lieux de détentions dans ses priorités stratégiques. Les difficultés inhérentes au milieu carcéral expliquent le faible nombre de projets que l'organisation a mené et mène dans ce milieu.

Le milieu carcéral est un milieu particulièrement secret. Les conditions de vie y sont souvent déplorables, comme le signale la préface du manuel édité par l'ONG « Penal Reform International » sur le bon usage des règles pénitentiaires internationales : « ... [L'ONU] s'est doté[e] d'un certain nombre d'instruments de droit international visant à protéger et à garantir les droits de l'homme et les libertés fondamentales au sein des prisons. Force est de constater que l'application de ses principes est déficiente dans un grand nombre (sinon la plupart) de pays du monde »¹. Pourtant, l'action humanitaire en faveur des prisonniers est peu fréquente et peu documentée.

A Médecins Sans Frontières (MSF), s'il n'y a pas *a priori* d'intention d'apporter une attention prioritaire ou particulière sur les prisons dans un contexte donné, il n'y a pas non plus de raison d'exclure les prisons comme lieu d'intervention : le statut de prisonnier ne change rien. Comme en toute autre situation, MSF utilisera le prisme d'analyse découlant de son identité : le regard médical et humain. Même s'ils ne sont jamais mentionnés dans les priorités opérationnelles de l'organisation, plusieurs projets en milieu carcéral ont été développés par Médecins Sans Frontières au cours de son histoire. Diverses considérations peuvent expliquer ces choix opérationnels et les critères qui y ont mené.

Point de départ : approche urgentiste ou approche santé publique

L'expérience montre que l'ouverture de projets se passe surtout durant une urgence telle qu'une épidémie de choléra ou de typhus touchant la population vivant dans les alentours immédiats de la prison. C'est à ce moment-là que, de leur propre initiative ou sur requête des autorités carcérales, les équipes médicales vont intervenir dans la prison qui, souvent, peut être le foyer de départ de l'épi-

démie. Il est également possible que ce soit la malnutrition sévère parmi les prisonniers qui justifie l'intervention. Dans ces deux types de situation, l'intervention est de courte durée. Les équipes de Médecins Sans Frontières répondent aux besoins immédiats pour juguler la forte létalité et, moyennant l'éventualité d'une réhabilitation sommaire des blocs sanitaires si nécessaire, s'en vont rapidement une fois le dernier patient guéri.

Guéckédou, Guinée

Une visite d'un membre de MSF dans la prison de la ville a mis en lumière la situation terrible des 70 pensionnaires du lieu : un prisonnier adulte de sexe masculin sur trois souffrait de malnutrition (un cas de malnutrition sur cinq étant de malnutrition aiguë sévère). Des conditions d'hygiène épouvantables avaient entraîné chez eux une déshydratation ainsi que de nombreuses infections respiratoires et cutanées. Les cellules surpeuplées abritaient des mineurs comme des adultes ; par ailleurs, des prisonniers atteints de tuberculose (TB) côtoyaient d'autres détenus. Les soins de santé n'étaient que rarement disponibles. MSF a réagi à cette situation au moyen d'une distribution alimentaire thérapeutique d'urgence pendant près de trois mois. MSF a également réalisé des consultations médicales, donné des médicaments et fourni du matériel pour l'approvisionnement en eau, les installations sanitaires et l'hygiène personnelle. Un intense lobby a été mené en parallèle pour la recherche d'une réponse systémique aux problèmes².

En dehors de ces interventions « d'urgence », Médecins Sans Frontières a développé des programmes centrés sur des maladies chroniques en milieu carcéral. Parce que dans les contextes à haute prévalence de la tuberculose, les prisons sont connues pour être les principaux foyers d'infection³, les équipes de MSF ont parfois fait la démarche proactive d'approcher les autorités carcérales pour proposer leur collaboration. Ces projets durent plusieurs années et ne sont pas sans créer beaucoup de questionnements sur la place réelle de l'organisation, mais aussi les limites et le bien-fondé d'un tel engagement.

Bichkek, Kirghizstan

Dans un rapport récent, l'OMS⁴ décrit les prisons de l'ancien bloc soviétique comme étant le lieu de développement par excellence de la TB, spécialement de la TB multi-résistante, avec une incidence de la TB 50 fois plus importante et une mortalité 28 fois plus haute parmi la population carcérale que parmi la population civile. En 2006, Médecins Sans Frontières a développé un projet de prise en charge des prisonniers de la colonie 31, celle où sont détenus les prisonniers souffrant de TB sous sa forme simple ou poly-résistante (le CICR travaille dans la colonie où sont rassemblés les patients dont la souche de la maladie résiste à tous les médicaments traditionnels). En collaboration avec les autorités pénitentiaires et le personnel médical de la prison, MSF a ainsi traité des centaines de prisonniers. Le projet va se finaliser en 2014 avec la passation progressive des activités de MSF à l'autorité carcérale ou au CICR.

Plus rarement, un troisième type de situation (en dehors de l'urgence ou d'un problème de santé publique majeur) vient justifier l'ouverture d'un projet en milieu carcéral : un choix opérationnel stratégique opportuniste. Pour cela, il faut la combinaison d'un certain nombre de facteurs :

- Une invitation de la part d'une autorité influente dans le contexte (il n'y a pas de démarche proactive de la part de Médecins Sans Frontières, mais une réponse à une invitation) ;
- Une problématique médicale faisant clairement l'objet d'une réponse inadéquate (l'évaluation des besoins reste un des préalables essentiels pour démarrer l'action) ;
- Un gain escompté par MSF dans ses possibilités d'accès, dans ce contexte, à des populations en besoin d'assistance.

Au Yémen, par exemple, Médecins Sans Frontières envisage de répondre favorablement à une requête des autorités locales. Le travail en prison dans cette zone disputée du pays permettra, si le projet démarre, de toucher une population appartenant principalement à une des parties au conflit pour laquelle MSF n'a pour l'instant aucun programme d'aide. MSF y voit un moyen de démontrer en pratique ses principes opérationnels de neutralité et d'impartialité.

Au Myanmar, l'action entamée à Insein, au sein de la plus grande prison du pays, revêt un caractère exceptionnel. Depuis le retrait forcé du CICR en 2005⁵, aucune organisation internationale n'a en effet accès aux prisons birmanes et à ses nombreux prisonniers. Le projet permet en outre de développer des relations avec les

autorités birmanes, ce qu'aucun autre projet n'a permis de faire à ce jour.

Pour le Myanmar comme pour le Yémen, le désir de débiter l'action comporte donc une bonne dose d'opportunisme car la réalité des besoins médicaux à couvrir ne peut expliquer seule le démarrage du projet.

Centre de détention pour migrants à Sana'a, capitale du Yémen. 2013



© Anna Surinych/MSF

Insein, Birmanie

En 2008, les équipes de Médecins Sans Frontières présentes dans le pays, notamment pour des projets de prise en charge des malades du sida, sont approchées par le responsable médical de la prison de Yangon dont le souci majeur est le fait qu'aucune réponse n'est apportée par les autorités aux prisonniers atteints par le sida⁶. Or, cette maladie est la principale cause de mortalité en prison (27 % des décès à Insein seraient dûs au VIH, selon les chiffres fournis en 2008 à l'équipe de MSF par le responsable médical de la prison). Ayant pu observer l'action de MSF dans d'autres projets, il effectue cette démarche personnelle tout en cherchant à persuader ses supérieurs d'accepter une action de MSF. Il faudra deux ans de négociations pour que les conditions d'engagement de MSF soient acceptables pour les deux parties. Depuis le démarrage du projet fin 2010, les négociations sont incessantes pour étendre l'offre de soins tout en veillant à impliquer les autorités carcérales dans la mise en œuvre.

Des objectifs avant tout liés à la baisse de la mortalité

Quels que soient le projet et les circonstances qui ont mené à son développement, l'objectif premier de l'action est la diminution de la mortalité qui en devient l'indicateur clé dans l'évaluation des avancements du projet. Le déclencheur de l'action est l'absence de réponse correcte à la ou les causes menant à cette mortalité. Conformément à sa pratique dans d'autres circonstances, Médecins Sans Frontières oriente son action sur les soins directs aux malades en se substituant si nécessaire, et dans un premier temps au moins, au personnel médical du système carcéral.

La garantie de pérennité n'est pas une condition pour débiter l'action même si la recherche d'une porte de sortie optimale d'un tel investissement fait rapidement partie des préoccupations des équipes.

S'il s'agit d'une réaction à une urgence telle qu'une épidémie de choléra ou une famine, la « fixation » du problème par la prise en charge des patients mène à la fermeture du projet quand les derniers patients sont guéris.

Pour une intervention visant à répondre à une ou des pathologies chroniques, comme le VIH ou la TB, les critères de sortie sont surtout d'ordre politique et organisationnel (volonté démontrée des autorités carcérales d'accepter la formation idoine des fonctionnaires en charge de la santé des prisonniers, l'adoption des protocoles et procédures de prise en charge adéquates, et la mobilisation des moyens nécessaires).

Le réalisme impose de prévoir un investissement dans la durée pour atteindre cet objectif de remise-reprise satisfaisante par lequel Médecins Sans Frontières cherchera à ce qu'il y ait perpétuation des services offerts à un niveau de qualité au moins aussi bon que ce qui est offert dans les services de soins accessibles aux populations du pays⁷.

Relations avec les autorités : un déterminant du succès potentiel

Les caractéristiques de l'environnement carcéral rendent l'accord entre Médecins Sans Frontières et les autorités particulièrement important.

D'une part, ces dernières ont, de facto, le monopole de l'organisation des conditions entourant la détention (ce sont d'ailleurs elles les uniques responsables de la situation ayant mené au besoin d'un acteur extérieur) ; d'autre part, les autorités en charge détiennent

nécessairement les clés du futur de l'action de MSF et donc de la suite donnée aux améliorations des services médicaux permis par le projet. Rien ne pourra donc se faire sans un accord formel et explicite des autorités.

La compréhension des arcanes du pouvoir local est donc essentielle pour connaître les interlocuteurs avec lesquels négocier. Souvent, plusieurs ministères et administrations ont leur mot à dire, certains n'ayant parfois aucune expérience des relations avec les ONG étrangères (ministère de la Justice, de la Défense ou de l'Intérieur) et pas l'habitude de collaborer entre eux (ministère de la Santé et de la Justice, par exemple).

A la différence de la plupart des autres projets médicaux pour lesquels le ministère de la Santé est l'interlocuteur principal de MSF, l'autorité en charge des prisons n'a pas la santé au cœur de sa responsabilité mais bien la sécurité.

Cette réalité rend d'autant plus difficile le dialogue entre les deux parties, et renforce le besoin de négociations constantes pour rendre compatibles les contraintes et objectifs de chacune des parties en présence : sécurité et manque de moyens/motivation pour les autorités carcérales ; et qualité de soins, respect de la dignité et des droits des patients, et enfin besoin de mettre une limite dans la durée de la présence pour MSF.

Le travail de négociation est rendu plus difficile pour MSF puisque les moyens à disposition sont plus limités que dans d'autres contextes ; le recours à l'opinion publique ou le lobby des élites locales sont moins porteurs puisque les prisonniers sont par principe mal perçus et l'aide qui leur est apportée peut être considérée comme un manque à gagner pour le reste de la population.

Une des plus grandes difficultés auxquelles les équipes de Médecins Sans Frontières sont confrontées, dès lors que le cœur du projet est la réponse à une ou des pathologies chroniques, est paradoxalement le fait que la prison est loin d'être un milieu clos. D'une part, on y trouve énormément de va-et-vient (visiteurs, familles des prisonniers, personnel de la fonction publique, etc.) et, d'autre part, le prisonnier a une vie avant et après la prison. Cela signifie qu'une action visant une baisse de la mortalité, au-delà de la prise en charge des patients durant leur temps de détention, amènera son nouveau lot de contraintes, de difficultés et d'interlocuteurs, en vue de faciliter l'intégration du patient dans le système de santé civil.

Outre la difficulté de départ d'avoir des informations sur ce qu'il se passe réellement derrière les murs de la prison, les caractéristiques propres de ce milieu, autant que celles des patients enfermés, rendent les conditions de travail difficiles

L'expérience de ces difficultés, entre autres, a poussé Médecins Sans Frontières à prendre le temps de définir l'ensemble réaliste des activités que le projet entend mettre en œuvre et, par conséquent, des responsabilités que l'organisation entend endosser. Dès lors que le projet n'est pas de répondre à une épidémie, les négociations pour un accord cadre seront

souvent longues avant de commencer le projet, mais primordiales pour éviter les blocages ultérieurs.

Conclusion

Si la pratique de Médecins Sans Frontières montre qu'il existe trois types d'intervention en milieu carcéral (urgence, réponse à une maladie chronique et choix stratégique), tous représentent un défi particulier pour l'organisation.

Les prisons sont presque toujours considérées avec prudence et circonspection par l'organisation. Outre la difficulté de départ d'avoir des informations sur ce qu'il se passe réellement derrière les murs de la prison, les caractéristiques propres de ce milieu, autant que celles des patients enfermés, rendent les conditions de travail difficiles.

Les prisonniers sont bien souvent en rupture avec la société, éventuellement consommateurs de drogue, d'alcool et autres stupéfiants. Pour eux, les défis de la réinsertion, une fois la sentence purgée, sont colossaux et l'adhérence à un traitement lourd est rarement une priorité avant et après la sortie de prison.

Intervenir au cœur même de l'appareil répressif d'un Etat, qui plus est ayant le monopole des leviers pour changer les conditions de vies (donc de la santé) de ses pensionnaires, est source d'une multitude de questionnements éthiques pour le personnel de Médecins Sans Frontières très souvent peu habitué à ce contexte.

Dans bien des cas, c'est donc l'organisation elle-même qui est confrontée à ses limites. Elle doit se ménager une réflexion constante sur sa pratique pour adapter l'action aux défis propres à la prison : cela pour à la fois atteindre les objectifs choisis en matière de soins et conserver le rôle que l'organisation s'est fixée sans être instrumentalisée.

Ceci explique sans doute en grande partie pourquoi les projets de Médecins Sans Frontières en milieu carcéral sont si peu nombreux à ce jour. L'idée d'évaluer systématiquement la situation médicale dans les lieux de détention des contextes où l'organisation est présente dépendra des choix stratégiques que l'organisation prendra dans le futur. Un choix qui n'a jamais été fait jusqu'à présent.

Jean-Marc BIQUET

Chargé de recherche, Médecins Sans Frontières

Unité de Recherche sur les Enjeux et les Pratiques Humanitaires (UREPH)

¹ "Making Standards Work: an international handbook on good prison practice" Penal Reform International, 2001. Disponible en Français sur: <http://www.penalreform.org/publications/making-standards-work-international-handbook-good-prison-practice>

² Voir le rapport de MSF Belgique, "Pas de Nourriture, pas de médicaments jusqu'à la mort", février 2009. Disponible à l'adresse suivante : http://www.msf.org/source/countries/africa/guinea/2009/reports/MSF_Prisons_Guinee.pdf

³ WALCHER G. Prisons as regional drivers of HIV/AIDS and tuberculosis in some Central Asian countries: A matter of 'least eligibility' International Journal of Prisoner Health, June /December 2005; 1(2_/4): 103_/115

⁴ World Health Organization. The Global Plan to STOP TB 2006-2015. Part II: Global and regional scenarios for TB control 2006-2015. Geneva: WHO Stop TB Partnership, 2010: p 91. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.stoptb.org/global/plan/main/part2.asp>

⁵ Le CICR a pu reprendre des activités en milieu carcéral tout récemment.

⁶ Selon l'OMS (2010), la prévalence du sida dans le pays est de 6 pour 1000 adultes entre 15 et 49 ans (voir <http://www.who.int/gho/countries/mmr.pdf>). Selon les chiffres fournis par la prison, 4,5% des femmes enceintes en prison sont séropositives contre 1,4 dans le civil. 36 % des prostituées enfermées à Insein ont contracté le sida contre 11 % hors prison.

⁷ Conformément aux « Principes d'éthique médicale applicables au rôle du personnel de santé, en particulier des médecins, dans la protection des prisonniers et détenus contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants », Assemblée générale des Nations unies (18 décembre 1982).



Phnom Penh, Cambodge, centres correctionnels où MSF dépiste et traite les patients atteints par le sida ou la TB. 2010

© Brigitte Breuillac

Pour une approche holistique des problèmes et des opportunités au nord Mali

François GRÜNEWALD

Cet article cherche à analyser les enjeux et difficultés rencontrés pour élaborer une approche à entrées multiples dans le cadre du processus de retour de la paix au Mali et identifier les opportunités créées par la situation actuelle en vue d'imaginer des solutions face à certains problèmes présents au Nord Mali. Il prend en compte les caractéristiques du contexte humain et des agro-écosystèmes de cette zone, les grands défis rencontrés en 2013 et en ce début 2014 pour consolider le processus de paix et enfin, un certain nombre de leçons tirées des programmes de réhabilitation mis en place lors des crises précédentes. Il s'agira en effet de rappeler quelques grandes clés de lecture fondamentales pour comprendre la situation actuelle au Nord Mali et l'importance d'une approche à la fois globale dans sa compréhension et intégrée dans ses propositions.

Un contexte humain complexe et des conditions naturelles hostiles

Il est difficile de comprendre le Nord Mali et ses nombreuses problématiques sans s'être un jour immergé dans ses immensités arides et vides au premier abord. Là, dans ces franges désertiques et sahélo-sahariennes, le temps et les distances ne se mesurent pas comme ailleurs. Si l'arrivée des 4x4 a en partie changé la donne, il faut encore parfois plusieurs heures ou jours à dos de chameaux pour aller voir les premiers voisins. Jusqu'à récemment, l'unité de mesure n'était donc pas le kilomètre mais la distance qu'il fallait parcourir sans abreuver le bétail dans les zones pastorales, ou entre les points d'eau le long des routes sahariennes. Aujourd'hui, l'unité de mesure est l'espace entre deux points d'approvisionnement en carburant même si le goudron fait place aux sables dans lesquels s'engluera tout véhicule conduit de façon inappropriée. Dans le désert, tout prend une autre proportion.

Un contexte agro-écologique très contraignant

La climatologie de ces zones sahélo-sahariennes et sahariennes se caractérise, d'une part, par une très faible pluviométrie et, d'autre part, par une très forte hétérogénéité spatiale, temporelle et interannuelle des précipitations. Nous sommes en effet dans des régions de très grande aridité dans lesquelles le caractère aléatoire des précipitations rend l'agriculture pluviale extrêmement hasardeuse. Le fleuve Niger et ses multiples diverticules (marigots qui s'y jettent ou bras d'eau qui se remplissent lors de la crue annuelle) atténuent localement la rigueur des conditions de ces immensités désertiques et offrent des opportunités importantes pour l'agriculture : périmè-

tres irrigués, riziculture de submersion pendant la crue, systèmes des Lacs dans la région de Goundam (Faguibine), etc. Ce réseau hydrologique crée en saison sèche des ressources en eau et en pâturages qui déterminent les mouvements des troupeaux et réalimentent par infiltration les nappes phréatiques de la région.

Par ailleurs, même les complexes agricultures de décrue autour des mares (ouest et sud de la région de Gao) qui se remplissent normalement pendant l'hivernage et peuvent être cultivées lors du retrait des eaux sont à haut risque : le niveau de remplissage des mares varie fortement d'une année sur l'autre et est affecté dans l'ensemble par un remplissage progressif de ces dépressions argileuses par le sable et les limons de l'érosion éolienne. Les seuls systèmes agricoles à peu près sécurisés sont ceux qui bénéficient de possibilités d'irrigation, mais les coûts de pompage sont alors très importants. Ces systèmes irrigués, qui se sont développés dans des zones de berge ou de périphérie de réserves en eau, ont profondément affecté la relation entre agriculteurs et pasteurs, et entraîné de nouveaux contrats sociaux pour l'accès aux points d'eau, aux pâturages de saison sèche et aux droits de vaine pâture dans le but de valoriser les chaumes et résidus de récoltes. Les relations entre agriculteurs et pasteurs en ont été modifiées, ceci d'autant plus qu'apparaissaient des systèmes de métayage ou de salariat agricole qui ont à la fois permis d'intégrer des nomades en cours de sédentarisation suite aux sécheresses dans les processus de production agricole mais ont profondément inversé une partie des rapports de force entre communautés. Les mouvements de ces troupeaux suivront des axes perpendiculaires au fleuve, allant des berges vers le Haoussa (zones exondées de la rive gauche) ou le Gourma (zones exondées de la rive droite) pendant la saison des pluies et revenant sur la bande fluviale et ses bourgoutières pendant la saison sèche. La dispersion des puits et forages, ainsi que celle des mares et autres points d'eau traditionnels qui parsèment la région, conditionne, au sein de systèmes fonciers complexes et d'une véritable gestion fourragère, la répartition des troupeaux au-delà de la frange fluviale.

Les dunes au bord du Fleuve Niger à Tombouctou



© Groupe URD

Un contexte humain diversifié fait de groupes souvent antagonistes, souvent complémentaires et toujours impliqués dans des relations internes et externes complexes et volatiles

Les communautés Touaregs, Arabes, Bellahs, Songhay, Peulh et Bozos sont complexes et fractionnées en interne par des systèmes de pouvoir et de relations d'exploitation. Elles ont toujours vécu des relations ambiguës entre elles, fondées à la fois sur des antagonismes culturels que l'histoire a souvent exacerbés, mais aussi des compétitions foncières, et des complémentarités qui rendent les interrelations indispensables. Ainsi en va-t-il, par exemple, des échanges entre produits d'origine animale et productions agricoles, de la gestion des terroirs, de l'utilisation collective ou appropriée des points d'eau dans le Haoussa ou le Gourma et enfin de l'accès à l'eau et aux bourgoutières de la vallée du fleuve Niger. En effet, ce dernier, en modifiant fortement les données agro-écologiques et humaines des contextes sahélo-sahariens et sahariens que l'on trouve par exemple plus à l'est au Niger ou à l'ouest du Mali ou encore vers la Mauritanie, joue un rôle fondamental dans la géographie humaine de la région. Il modèle dans le temps et l'espace les relations entre les groupes : disséminés dans le désert et les pâturages du Sahel pendant l'hivernage et rassemblés autour des mares et des berges du fleuve pendant la saison sèche.

Le commerce du sel à travers le Sahara, avec les caravanes de l'Azalaï qui transportent le sel de Taoudéni vers le sud et remontent du pays Dogon et du Burkina Faso avec des céréales, crée une colonne vertébrale économique qui oriente le fonctionnement des échanges de cette région. Cette tradition de commerce transsaharien et transafricain a évidemment facilité l'approvisionnement de tout le Nord Mali à partir de l'Algérie et de la Libye. Ainsi, les grands marchés à bétail du Haoussa reçoivent des cohortes de camions qui arrivent pleins de produits algériens (pâtes alimentaires, boissons, carburants, etc.) et repartent chargés de bétail « sur pattes ». Ceci a évidemment facilité l'émergence de réseaux économiques illicites et de nombreux trafics qui ont profité de la situation incontrôlée de ces immensités et bénéficié de complicités à de nombreux niveaux dans les pays de la zone.

Une zone et des peuples fortement affectés par la succession de crises

Les événements des années 2011-2014 ont encore détérioré une situation déjà fortement dégradée par les sécheresses de 1973-74, de 1984-85, de 2010 et de 2011 mais aussi les crises politiques des années 1990, 2000 et 2006. Ces différents événements ont entraîné et continuent d'entraîner des mutations profondes des milieux naturels et humains. A la sédentarisation de communautés nomades et à l'accès à l'éducation que cela permet font souvent écho des modifications profondes des relations

sociales, avec une redistribution des rôles entre hautes castes et anciens serviteurs ainsi qu'une transformation du rôle des femmes. Enfin, cette succession de crises a exposé les habitants du Nord Mali aux pratiques des agences humanitaires, avec les aspects positifs et négatifs que cela suppose.

Ces crises ont eu plusieurs conséquences importantes pour ces populations longtemps coupées du monde. Elles ont accéléré l'exode vers les villes, la migration à l'étranger, l'exil vers les camps de réfugiés. Déracinés de leurs zones pastorales, les nomades ont appris d'autres manières de vivre, se rodant à la dure réalité de l'emploi urbain, devenant des soldats dans la guerre des autres (Libye, etc.), se familiarisant avec le fonctionnement de l'aide humanitaire, ou s'inscrivant dans la vie des Diasporas à Paris, à Dubaï, Nouakchott ou Doha. Ces facteurs de changement social doivent impérativement être pris en compte par qui veut intervenir dans la région.

L'impact du conflit récent, avec des blessures psychologiques très vives, des incompréhensions profondes, l'absence d'un retour à la justice et des efforts de paix qui continuent de piétiner, est évidemment toujours très sensible. Il est important, pour comprendre la situation actuelle, de revenir sur l'histoire même du conflit du Nord Mali. Trop souvent décrit simplement comme un affrontement entre peuples "blancs" nomades contre peuples "noirs" agriculteurs, ce conflit est de fait beaucoup plus complexe. Lors du conflit précédent, l'ensemble des groupes ethniques du Nord réunis au sein du Front de l'Azawouad portaient une revendication non pas sur des thèmes ethniques mais autour d'une demande commune pour une vraie politique de développement au Nord Mali. Ce n'est que lorsqu'il a fallu diviser pour régner que les divers groupes et factions furent montés les uns contre les autres. Les efforts faits à partir de cette crise, notamment avec la décentralisation, les programmes de démobilisation et de réintégration, l'intégration de cadres touaregs à des hauts niveaux de l'administration et de l'armée, et enfin dans le secteur des infrastructures, ont été importants. Néanmoins, la dégradation de la gouvernance au plus haut niveau de l'Etat, qui a permis le développement d'une culture de l'impunité et de fructueux commerces illicites, conjuguée à la descente vers le Sud de mouvements islamistes radicaux normalement basés au Maghreb, a créé les conditions de l'éclatement. La guerre en Libye puis le retour de groupes de soldats Touaregs lourdement armés ont causé la débâcle d'une armée malienne largement démoralisée. Quelques actes horribles, comme le massacre d'Aguelhok, ont fait écho à des situations passées où l'armée malienne s'en était prise à des campements touaregs sans défense. Le Nord est ainsi tombé de façon très soudaine, produisant un coup d'Etat à Bamako et la ruine de l'image idyllique d'un Mali « chéri des bailleurs de fond ». La prise de contrôle du Nord par les mouvements islamistes radicaux a été complexe car certains de ces mouvements suivaient une dynamique liée

à l'Islam internationaliste (AQMI) tandis que d'autres étaient essentiellement intéressés par l'espace sahélien (MUJAO) ou national (Ansar Edine).

Les interventions française (Serval), africaine (MISMA) puis onusienne (MINUSMA), ont permis la reprise quasi-totale du territoire, avec de nombreuses incertitudes et tensions comme à Kidal. Dans ce cadre, la redistribution des cartes stratégiques et tactiques autour de mouvements politiques cherchant à initier une négociation rencontre beaucoup de difficultés. Les négociations entre Bamako et les mouvements d'opposition armés maliens (MNLA, MUA), eux-mêmes très divisés, piétinent. Malgré des exercices comme les Etats généraux de la décentralisation (la version de 2013 n'a fait que réitérer ce qui avait été dit lors des sessions de 2011 et de 2012) ou les Assises du Nord qui ont hélas été peu préparées sur le terrain, le dialogue politique est loin d'être réellement engagé. Il a ainsi fallu la mission du Conseil de Sécurité des Nations unies en février 2014 pour qu'un certain nombre d'avancées s'ébauchent. La crise morale envers un système politique qui, malgré les efforts, n'a pas encore complètement réussi à se débarrasser des pratiques de corruption et de népotisme du passé, la situation économique fragile notamment dans les campagnes qui sortent tout juste de graves difficultés alimentaires en 2011-2013 et sont encore en train d'y replonger, mais aussi la perte de confiance entre les exilés dans les camps et l'administration de leur propre pays, ou encore les difficultés pour prévenir les actes de violence contre les populations, sont autant de facteurs qui commencent à accentuer la perte de confiance entre société civile et Etat. Tout le monde attend des dividendes de la paix qui ne viennent pas. Les mouvements jihadistes qui ont perdu une partie de leur chaîne de commande et de leur armement, gardent quant à eux une forte capacité de nuisance et sont sans doute en train de se réorganiser.

L'un des impacts forts de ces crises est l'affaiblissement des mécanismes économiques : commerces transsahariens bloqués aux frontières, tourisme et artisanat (activités à forte valeur ajoutée essentielles pour l'économie du Nord) à l'abandon, sans client, du fait de l'insécurité, etc. : tout ceci accentue à la fois paupérisation et risques de radicalisation.

Dans ce contexte qui demeure explosif, les conflits intercommunautaires pour les ressources foncières et hydrauliques, pour l'accès aux pâturages ou pour protéger des zones agricoles, peuvent vite s'exacerber. La communauté internationale, et notamment la Mission des Nations unies (MINUSMA), peine à influencer le cours des événements

et la population malienne commence à faire montre d'une certaine désillusion, voire d'une rancœur peu à peu palpable.

Une approche holistique à entrées multiples

Sur la base des expériences des crises précédentes et des difficultés rencontrées depuis janvier 2013, plusieurs pistes semblent devoir être explorées.

La confiance entre les populations, les acteurs locaux du développement et les autorités de l'Etat doit être rétablie.

Dans beaucoup de zones, l'empreinte de l'Etat, déjà faible avant la crise actuelle, est encore plus légère à cause des nombreuses difficultés rencontrées par le processus de retour des institutions de l'Etat dans les régions du Nord. Les bureaux et équipements pillés, dégradés, voire complètement détruits, rendent la simple délivrance des services de base très aléatoire. Dans ce contexte d'administrations techniques démunies de moyens et d'acteurs régaliens peu présents, il est difficile d'avoir un effet positif sur les populations et de recréer de la légitimité. Dès que l'on sort des quelques segments de la bande fluviale où travaillent les ONG et les services techniques, les seuls véhicules présents sont ceux des patrouilles militaires de SERVAL, des FAMA et ceux plus rares de la MINUSMA auxquels il faut ajouter ceux du CICR, des rares commerçants qui s'aventurent dans ces zones et des "acteurs de l'économie illicite". Dans le même temps, la peur de l'armée, des milices d'auto-défense (Ganda Koy et Ganda Iso) ou encore la crainte des règlements de compte voire des exactions à simple but de spoliation, créent un contexte de droit et d'ordre très sensible, voire explosif et ce n'est pas simplement un retour de l'Etat qui est souhaité, mais celui d'un Etat qui protège, assurant équité et justice...

La décentralisation lancée à la fin de la crise précédente avait été une bonne idée mais le transfert de responsabilités sans le nécessaire transfert de ressources en a fortement réduit l'impact quand il n'a pas eu l'effet inverse. Cela s'explique par les pratiques de corruption qui ont régulièrement accompagné la faiblesse des budgets et contribué à délégitimer les instances des administrations dans certains cercles ou municipalités. De plus, les incompréhensions sur les rôles et les légitimités entre institutions issues de la décentralisation et chefferies traditionnelles ont conduit à la fois à un affaiblissement des deux côtés et des situations de blocage.

Quels programmes pour la consolidation du difficile processus de construction de la paix ?

La faiblesse des services sociaux et des services régaliens de l'Etat (justice, police, etc.), peut fortement diminuer les chances d'une installation durable de la paix. Ceci passera nécessairement par de sérieux efforts pour atténuer les anciennes méfiances entre pouvoir central, pouvoirs locaux et groupes marginalisés afin d'éviter la résurgence des facteurs de tension qui ne feront que reconduire à la prochaine crise. De toute façon, il faudra redéfinir largement les méthodes de délivrance des services dans les zones situées en dehors de la bande fluviale. Travailler dans les zones nomades, où les coûts de transaction liés aux distances, aux conditions désastreuses des infrastructures, à la faible densité et à la mobilité des populations, demande une autre approche du service. Quelques expériences en cours, notamment avec les systèmes de cliniques mobiles mixtes « santé animale-santé humaine », montrent que si l'on considère les caractéristiques du contexte non pas comme des problèmes mais comme des éléments contextuels à gérer (le nomadisme n'étant pas le problème dont la sédentarisation est la solution), alors on peut trouver des solutions innovantes pour adapter le service au contexte et non pas tenter de faire le contraire.

Travailler sur la rareté des ressources économiques (au sens large) et améliorer les bases d'un meilleur accès de tous à ces ressources peut redevenir un catalyseur de paix. Les crises foncières qui, suite aux années de rébellion, accompagnent la redistribution des cartes entre nomades et sédentaires, entre anciens esclaves (bellah) et élites aristocratiques tamasheqs, entre peuples "noirs" et peuples "blancs", constituent en elles-mêmes des mini-bombes à retardement.

Il faut aussi investir massivement pour recréer les conditions de base d'une sécurité face aux pillages et aux abus, et lutter de façon stratégique contre les dynamiques qui permettent la perdurance de l'impunité, à tous les niveaux et chez tous les acteurs de la crise. Cette lutte pour la justice et l'équité sera l'un des enjeux fondamentaux pour sortir de la situation actuelle.

Dans ces périodes difficiles durant lesquelles les anciens « guérilleros » doivent théoriquement rendre leurs armes, et les réfugiés et déplacés se réinstaller dans leurs villages et campements, la réussite des processus de désarmement et de retour des populations exilées ne peut avoir lieu que si la confiance se recrée et si le lien social se retisse. Lors des crises précédentes, le désenchantement des ex-combattants vis-à-vis du PAREM (Programme de réinsertion des ex-combattants du Mali) a été manifeste. Beaucoup sont alors partis en Lybie chercher une réhabilitation sociale et économique qu'ils ne trouvaient pas au Mali. La crise de 2012-2013 est une partie du prix payé à cause de

la sous-estimation de cette dimension. Dans le même temps, les difficultés rencontrées actuellement dans la mise en place effective du programme de cantonnement sont directement liées à celles rencontrées dans le processus politique car ces programmes impliquent une base de confiance réciproque qui n'est actuellement pas encore en place en l'absence d'un accord politique. Le Pacte National de 1992 avait joué ce rôle catalytique et il n'existe pour l'instant rien d'équivalent en ce qui concerne la résolution de la crise actuelle.

Refonder l'aide ?

Les très nombreuses tâches auxquelles se sont attaqués le gouvernement malien et les parlementaires dès la sortie des urnes sont particulièrement complexes et sensibles. La communauté internationale devra être juste dans ses diagnostics, intelligente dans son écoute et généreuse mais sans excès afin de ne pas déborder des capacités d'absorption qui restent encore affaiblies après les difficiles dernières années. Elle devra ainsi se montrer pressante et pressée, mais pas trop, exigeante pour ses partenaires maliens mais aussi pour elle-même. Du fait de ses mécanismes propres, de ses temporalités inadaptées, de la rotation de ses experts qui ne connaissent pas tous la complexité des situations et pratiquent trop souvent les « copier-coller » d'une situation à une autre, l'aide extérieure n'est-elle pas souvent ici une partie des problèmes autant que des solutions ?

François GRÜNEWALD
Directeur Général du Groupe URD

Cet article a été rédigé suite à une série de missions sur le terrain dans les régions de Gao, Mopti et Tombouctou. Les autorités maliennes des différents niveaux (central, régional, cercle, commune) ont été rencontrées de même que des habitants. Des réunions avec les bailleurs, les agences des Nations unies, la MINUSMA et de nombreuses ONG ont permis de dresser un état des lieux. La connaissance de la zone suite à plusieurs missions de terrain lors de la crise des années 90 a permis de mettre la situation actuelle en perspective.



Pasteur Peuhl dans les bourgoutières
© Groupe URD

Améliorer la qualité des projets d'appui à l'équipement médical de structures de santé situées dans les pays en développement

Barbara COMTE & Cathy BLANC-GONNET

Dans les structures de santé des pays en développement, de très nombreux équipements médicaux ne sont plus fonctionnels. Une proportion importante de ceux-ci semble avoir été fournie, souvent à titre gracieux, par des acteurs de la solidarité internationale. Pour tenter de remédier à cette situation très problématique, l'association Humatem s'est spécialisée dans l'accompagnement des acteurs impliqués dans les projets d'appui à l'équipement médical. Le colloque Equip'aid, organisé par Humatem¹ en partenariat avec HOPE et avec l'appui de l'OMS, a mis en lumière cette nécessité d'améliorer l'aide dans ce domaine. Des pistes concrètes de solutions ont été envisagées, telles que la responsabilisation des acteurs, l'amélioration de la qualité technique des matériels transférés et le renforcement des ressources humaines biomédicales.

Réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies infectieuses : trois des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) visent à favoriser le droit à la santé. Ce droit implique notamment l'existence de structures de santé opérationnelles, bien équipées et accessibles à tous. Aussi, pour atteindre ces OMD, il semble indispensable de renforcer les plateaux techniques des structures de santé actuellement reconnus comme globalement déficients.

Dans ce contexte, les projets d'appui à l'équipement médical portés par les acteurs de la coopération internationale ont toute leur place. Et compte tenu des faibles ressources que les pays en développement peuvent consacrer à de telles acquisitions, mais aussi de la présence limitée de ce matériel sur les marchés locaux, les dons de matériel médical – qui caractérisent la plupart de ces projets – restent un moyen incontournable.

Pourtant, la quantité importante de matériels médicaux non fonctionnels présents dans les structures de santé des pays en développement (PED) appelle à s'interroger sur la responsabilité des pays du Nord, notamment sur l'efficacité de l'aide qu'ils apportent dans le cadre des projets d'appui à l'équipement médical. En effet, de nombreux matériels médicaux, objets de dons, sont fournis incomplets, sans documentation, non révisés, voire en panne ;

d'autres sont envoyés sans tenir compte des besoins réels de la structure de santé destinataire, de l'avis des autorités locales ou de l'environnement local (ressources humaines, infrastructures, niveaux technologiques, ressources financières, etc.). Les données disponibles auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) montrent que seulement 10 à 30% des dons de matériels sont fonctionnels dans leur nouveau contexte d'utilisation. Ce n'est pas surprenant lorsque l'on sait que seulement 15% des pays appliquent les principes directeurs proposés par l'OMS sur les dons d'équipements médicaux.

Une problématique au cœur des discussions internationales

Humatem, HOPE et la FHF ont organisé, comme point d'orgue d'un programme d'actions financées par EuropeAid et avec l'appui de l'OMS, la première édition du colloque international « Equip'aid – Partager pour améliorer l'offre de soins » les 19 & 20 novembre 2013 à Chamonix Mont-Blanc. Ce colloque fondateur a réuni, pour la première fois, 183 acteurs de 33 pays différents, tous concernés par les projets d'appui à l'équipement médical dans les actions de solidarité internationale (représentants de la société civile des pays du Nord, des pays en transition et en développement, organisations internationales, établissements de santé donateurs et receveurs de matériel médical, entreprises du secteur des technologies médicales, experts, instituts de formation, chercheurs, acteurs et représentants étatiques). Cet événement a permis :

- De partager des informations et des expériences, en favorisant le dialogue entre les acteurs des projets d'appui à l'équipement médical ;
- De dégager des synergies en examinant les différentes pratiques et politiques du transfert et de la mise à disposition de matériels médicaux ;
- De faciliter une réflexion transversale sur les problématiques du secteur dans une volonté d'amélioration des pratiques.

Les conclusions de ce colloque² vont dans le sens d'une nécessaire amélioration de la qualité des projets d'appui à l'équipement médical selon les axes suivants :

- Ajouter de la qualité et de la responsabilité dans les projets

Les hôpitaux et industriels des pays plus avancés devraient apprendre à donner de manière plus citoyenne et plus responsable, et en particulier mieux sélectionner

les matériels médicaux qu'ils souhaitent céder (fonctionnels, complets, non périmés, non obsolètes).

Les porteurs de projet devraient, quant à eux, interroger leurs pratiques, redonner une place centrale au partenariat et suivre une méthodologie de projet structurée et spécifique aux projets d'appui à l'équipement médical. Ils devraient par exemple s'engager, avec leur structure de santé partenaire, autour de conventions de partenariat qui formalisent les responsabilités de chacun et prévoient des articles spécifiques concernant la logistique du projet mais aussi la formation du personnel, la maintenance, etc. Autant de points clés souvent oubliés.

Ils devraient privilégier l'acquisition de technologies médicales appropriées pour les PED, c'est-à-dire des équipements dont la mise en œuvre et la maintenance sont plus faciles et qui présentent des coûts d'exploitation réduits. D'ailleurs, l'OMS sensibilise les industriels, les centrales d'achat, les ONG, les instituts de recherches, etc., à concevoir, produire et fournir des équipements médicaux véritablement adaptés aux réalités du terrain. Peu nombreuses sont encore les technologies de ce type disponibles sur le marché, mais celles-ci méritent déjà d'être prises en compte dans les projets d'appui à l'équipement médical et une veille technologique doit être organisée.

Enfin, les porteurs de projet devraient privilégier l'acquisition de matériel disponible sur le marché local de manière à favoriser l'économie du pays.

- Optimiser la qualité technique des matériels médicaux transférés

Il apparaît absolument nécessaire de vérifier systématiquement la pertinence et les performances des matériels médicaux avant leur acheminement au travers de contrôles de performance technique afin d'éviter l'envoi de déchets dans les PED. Le cadre européen semble évoluer dans ce sens. En effet, la directive 2002/96/EC, qui porte sur la gestion et la valorisation des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) et concerne donc directement un grand nombre d'équipements médicaux, a été réactualisée en 2012 (2012/19/UE). Dans sa nouvelle version, elle mentionne, pour la première fois, les pays en développement et dresse une liste des exigences minimales pour éviter le transfert, vers ces pays, d'équipements hors d'état de fonctionner. Ces exigences comprennent notamment la réalisation de tests de performance (preuve de fonctionnalité de l'appareil) et un emballage soigné et adapté, sans lequel l'équipement sera considéré comme un déchet, son transfert devenant dès lors illégal. Cette directive doit être transposée dans les droits nationaux des pays membres d'ici février 2014. Cependant, de nombreuses questions restent en suspens : quel organe va contrôler l'application de la directive ? Quelles sanctions sont prévues en cas de non-respect ? Un système d'agrément sera-t-il mis en place pour désigner des organismes habilités à délivrer des certificats prouvant la conformité aux exigences ?

- Impliquer le personnel biomédical dans les projets d'appui à l'équipement médical

Au Nord, il s'agirait de faire davantage appel à des professionnels biomédicaux pour vérifier les matériels, mais aussi pour accompagner la réalisation du diagnostic de la structure de santé partenaire ou la réinstallation des équipements et leur prise en main par le personnel local.

Dans les pays du Sud, les professionnels biomédicaux sont encore insuffisamment reconnus et, par conséquent, largement sous-représentés dans les structures de santé de ces pays. Lorsque, par chance, des techniciens ou ingénieurs biomédicaux sont en poste, ils manquent généralement de moyens (formation, outillage spécialisé, atelier, accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, pouvoir décisionnel, budget, etc.), ce qui limite considérablement leurs champs d'action. Les porteurs de projet devraient conditionner leur appui à la présence de personnel biomédical local et à leur implication dans ce type de projet (participation à l'élaboration de la liste des besoins en matériel médical, au choix des équipements, à la réception, à la mise en service et à la formation des utilisateurs, etc.).

Ces conclusions apparaissent de manière évidente comme des défis à relever pour tous les acteurs impliqués dans les projets d'appui à l'équipement médical. L'association Humatem envisage d'élargir prochainement son réseau pour travailler en synergie avec les principaux acteurs européens impliqués dans ce domaine (têtes de réseau, organismes d'appui, plateformes associatives) afin de donner plus de portée à son travail d'amélioration de la qualité de l'aide. Ce travail en collaboration pourrait également permettre de se positionner davantage face au marché des sociétés de revente de matériel médical d'occasion – marché en plein essor dans les pays de l'Union européenne. Ces sociétés proposent aux hôpitaux de racheter leur matériel réformé ou de les intéresser financièrement à la revente et, dans un contexte de restrictions budgétaires, ces derniers sont facilement tentés par cette solution. Pourtant, ces entreprises – qui annoncent vérifier systématiquement les performances des équipements avant leur revente – ne le feraient pas toujours. De même, la plupart ne s'intéresseraient pas plus au futur contexte d'utilisation des matériels qu'aux contraintes des structures de santé ou cabinets médicaux « clients » qui seraient pour la plupart localisés dans les pays d'Afrique du Nord et les pays d'Europe de l'Est. Les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques dans le domaine de l'appui à l'équipement médical pourraient donc prochainement trouver de nouveaux publics-cibles...

Barbara Comte, chargée de mission chez Humatem

Cathy Blanc-Gonnet, directrice chez Humatem

¹ Pour plus d'informations sur l'association : www.humatem.org

² Consultables au travers des actes du colloque interactif disponibles sur www.humatem.org et sur www.equipped.org

Agriculture familiale et généralités

Les agricultures familiales du monde

Cirad, MAE, MAAF, AFD, mai 2013, 306 P

La Recherche agronomique pour le développement (Cirad), en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt et l'Agence Française de Développement, a rédigé cette étude sur la contribution de l'agriculture familiale à la sécurité alimentaire. Elle vise à préciser le contenu du concept par rapport aux autres catégories d'agricultures. Après avoir procédé à un exercice de définition dont on retiendra la pluralité des formes d'agricultures familiales, les contributions économiques, sociales et environnementales sont analysées. L'étude examine également la prise en compte de ces agricultures familiales par les politiques. Une seconde partie développe des études de cas par pays (Afrique du Sud, Brésil, Cuba, France, Hongrie, Inde, Mali, Maroc, Mexique, Vietnam).

Lire le document :

http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/20130711_Rapport_final_MAAF_MAE_AFD_AF_CIRAD-BIS_31_Mai_complet_cle0197b5.pdf

Agricultures familiales

Les dossiers d'Agropolis International, N°19, février 2014, 64 P

Les agricultures familiales constituent la très grande majorité des agricultures du monde, la première source d'emploi en milieu rural et le premier fournisseur de biens alimentaires.

Ce dossier présente 21 unités de recherche de la région Languedoc-Roussillon regroupant plus de 1000 chercheurs qui se mobilisent, à travers tout ou partie de leurs activités, pour répondre, avec de nombreux partenaires, aux grands enjeux posés par le modèle des agricultures familiales, en France et dans le monde. Ce dossier donne également la parole à trois institutions de recherche étrangères ou internationales implantées à Montpellier, très impliquées dans le développement de la petite agriculture dans les pays du Sud, en partenariat avec les équipes régionales.

Lire le document :

<http://www.agropolis.fr/pdf/publications/dossier-agricultures-familiales-janvier-2014.pdf>

Agriculture familiale et sécurité alimentaire

Sécurité alimentaire et agricultures familiales ; expériences d'AVSF en Afrique

Actes de la table-ronde organisée par AVSF le 22 juin 2012, 40 P

C'est autour de la question de la sécurité alimentaire des paysanneries pauvres, et des moyens de s'en approcher, illustrés par l'expérience d'AVSF en Afrique, que 200 personnes se sont rencontrées le 22 juin 2012 à Paris. Le continent africain fait face à un défi alimentaire de taille, par la croissance démographique qu'il connaît. L'urbanisation rapide entraîne des besoins accrus d'accès à l'alimentation pour des populations pauvres et à bas revenus de villes moyennes et mégapoles. Atteindre une sécurité alimentaire suppose dans la majorité des pays de doubler ou tripler la productivité du travail et des hectares agricoles, en milieu paysan. C'est un grand pas à franchir ; il ne suppose pas forcément de gros investissements, qui seraient le plus souvent hors de portée des petits paysans, mais il peut être franchi par un accompagnement adapté et une évolution raisonnée des pratiques agricoles. L'expérience des partenaires d'AVSF en Afrique, comme par exemple celle de l'association NINNABA au Sénégal, a expliqué M. Omar Mané, agriculteur dans le région de Kolda en Casamance, le montre bien, chiffres à l'appui.

Lire le document :

<http://www.avsf.org/public/posts/1256/securite-alimentaire-et-agricultures-familiales-experiences-d-avsf-en-afrique.pdf>

Paysans et entrepreneurs : investir dans l'agriculture des petits exploitants pour la sécurité alimentaire

Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition, juin 2013, 126 P

Ce rapport apporte sa contribution au débat, animé, qui porte sur les investissements dans l'agriculture. Il se concentre sur le rôle crucial de la petite agriculture dans la sécurité alimentaire et essaie de faire la lumière sur la complexité des systèmes de production des petits exploitants et sur les obstacles auxquels ils doivent faire face, tout en resituant ces éléments dans la perspective élargie des transformations structurelles que connaît l'agriculture dans le monde.

Lire le document :

http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/hlpe/hlpe_documents/HLPE_Reports/HLPE-Report-6_FR.pdf

L'Agriculture familiale, paysanne et durable peut nourrir le monde

Perspectives de la Via Campesina, septembre 2010, 20 P

La crise internationale des prix des aliments en 2008, et la récente hausse des prix en 2010, ont attiré l'attention sur les capacités du modèle alimentaire mondial à "nourrir la planète". A La Via Campesina, l'alliance internationale des paysans et paysannes et des organisations de familles d'agriculteurs croient que la production alimentaire agroécologique par les petits producteurs est le modèle agricole le plus approprié pour répondre aux futurs besoins en alimentation.

Lire le document : <http://viacampesina.org/downloads/pdf/fr/paper6-FR.pdf>

Agriculture familiale et environnement

Smallholders, food security and environment

FIDA, PNUE, 2013, 56 P

Les petits exploitants agricoles peuvent transformer le paysage rural et déclencher une nouvelle révolution agricole durable. C'est le message principal de ce rapport du Fonds international de développement agricole (FIDA) et du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement).

Lire le document (en anglais) : http://www.unep.org/pdf/SmallholderReport_WEB.pdf

Agriculture familiale et ville

Afrique de l'Ouest : nourrir les villes par l'agriculture familiale locale

J.B Cavalier, CFSI, juillet 2013, 46 P

Ce document présente la phase 2010-2012 de la capitalisation du programme « Promotion de l'agriculture familiale en Afrique de l'Ouest ». Quelles stratégies offensives pour que les produits de l'agriculture familiale regagnent des parts de marchés urbains ? A partir de l'expérience des acteurs de terrain, sont ici présentés les défis et les pistes innovantes, qui concernent la gestion des stocks et la conservation, la transformation et le conditionnement, les démarches qualité, les marchés de niche, la concertation entre acteurs.

Lire le document : http://www.cfsi.asso.fr/sites/www.cfsi.asso.fr/files/capitalisation_aea.pdf

Agriculture familiale et transition

Agricultures et paysanneries des Tiers mondes

M. Dufumier, Karthala, 2004, 598 P

Contrairement à une idée trop souvent répandue, les systèmes de culture et d'élevage mis en œuvre aujourd'hui par les paysanneries du " Sud " ne sont ni " archaïques ", ni condamnés à l'immobilisme. Cet ouvrage vise précisément à présenter et expliquer la diversité des conditions et modalités de transformation de l'agriculture dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. Il s'attache à montrer comment les différentes agricultures pratiquées de nos jours sont chacune le produit d'une longue histoire, au cours de laquelle les paysans ont fait montre d'une grande capacité de création et d'innovation, dans des environnements écologiques et socio-économiques relativement hostiles.

Opérationnaliser le concept d'agriculture familiale

Quelles politiques publiques pour les agricultures familiales du Sud ?

Rapport de la Commission Agriculture et Alimentation de Coordination SUD, 2010, 93 P

Ce document s'adresse à tous les acteurs désireux de soutenir les agricultures familiales, au travers de politiques publiques nationales au Sud, ainsi que de politiques d'aide au développement, agricoles et commerciales dans les pays du Nord. Il tente de présenter des interventions qui ont, dans des contextes précis, permis de lever des contraintes au développement des agricultures familiales. Le but de ce travail n'est pas de dresser un catalogue des mesures souhaitées, mais de donner à voir des cas concrets d'appui aux agricultures familiales, particulièrement exemplaires au regard de leurs résultats positifs dans plusieurs domaines (augmentation de la production, prix plus rémunérateurs...).

Lire le document : http://www.coordinationsud.org/wp-content/uploads/comment_soutenir_les_agricultures_familiales_vf_dec2010.pdf

Protéger la paysannerie pauvre dans un contexte de mondialisation

M. Mazoyer, FAO, 2001, 28 P

Pourquoi y-a-t-il d'aussi grandes inégalités entre les agriculteurs du monde ? Pourquoi existe-il des paysanneries pauvres ? À travers une approche historique de la révolution agricole et verte, et de l'étude des prix des denrées alimentaires (céréales), Marcel Mazoyer nous livre quelques explications. Il fait le lien entre mécanisation de l'agriculture, productivité et inégalité entre les agriculteurs du monde. En s'appuyant sur les productions et les évolutions des prix des céréales, il illustre très clairement les conséquences de la mécanisation (ou de son absence) sur les producteurs des différentes régions du monde (rendement à l'hectare et productivité par travail/hectare).

Lire le document : <http://www.fao.org/worldfoodsummit/msd/y1743f.pdf>

Consultez l'intégralité du focus biblio :

<http://www.urd.org/Focus-bibliographique>

Programme de formation du Groupe URD : avril – septembre 2014

En France :

- Adopter une approche qualité pour les projets de solidarité internationale, Paris, 12 au 14 mai.
- Evaluation de la qualité de l'action humanitaire, Plaisians, 12 au 16 mai.
- Intégrer l'environnement dans l'action humanitaire, Paris, 2 jours, septembre (en anglais, date à déterminer).
- Evaluation de la qualité de l'action humanitaire, Plaisians, 22 au 26 septembre.

En Haïti :

- Evaluation de la qualité de l'action humanitaire, Port-au-Prince, 7 au 11 avril.
- Formation des formateurs à l'évaluation, Port-au-Prince : 2 sessions de 4 jours en mai (semaine du 19 mai et du 26 mai, dates exactes à déterminer).

En Suisse

- Initiation au logiciel Sigmah, Genève, 1 jour, mai-juin (en anglais, date à déterminer).

Renseignements et inscription, contacter Mme Lear : alear@urd.org

Pour les formations en Haïti, contacter Mme Fortin : ifortin@urd.org

Resilience 2014 : "Adaptation, transformation and development", 4-8 mai 2014, Montpellier

Cette conférence internationale est organisée par le nœud français du réseau Résilience Alliance (le Cirad, le CNRS, l'Irstea et l'Inra) et leurs partenaires du campus de Montpellier sous l'égide d'Agropolis International. L'objectif est de renforcer et d'explorer les liens entre les multiples mises en pratique et visions de la résilience de nos sociétés et de leur environnement, qu'elles soient issues du monde académique comme du monde du développement. La conférence vise à stimuler un large débat sur l'adaptation, la transformation et le développement de nos sociétés face aux changements.

Dans les débats publics du monde du développement, le concept de résilience est de plus en plus associé aux défis majeurs posés par les multiples perturbations et crises que nos sociétés connaissent, notamment le changement climatique, l'instabilité économique, et l'accroissement de la pauvreté. D'autre part, de nombreuses écoles de pensée s'intéressant à la gestion des ressources naturelles et aux questions environnementales ont développé des pratiques et des concepts pour analyser et accompagner les trajectoires des sociétés et de leur environnement (notamment l'école de la résilience des systèmes écologiques et sociaux). L'enjeu est donc de réunir ces communautés afin de permettre l'émergence de solutions innovantes et appropriées.

Pour en savoir plus : <http://www.resilience2014.org/>

Design for urban disaster, 5-7 mai, Cambridge

Le CENDEP (Center for development and Emergency Practice) de Oxford Brookes University a pour activité principale la formation sur les thématiques de développement international, conflit, gestion de catastrophe, urbanisation, humanitaire et droits de l'Homme. Il s'intéresse notamment à l'évolution des pratiques du secteur du développement et de l'urgence.

Il organise la conférence « design for urban disaster » du 5 au 7 mai 2014 sur la spécificité de l'approche urbaine en termes de prévention et réponse aux crises.

Face à l'augmentation des catastrophes, conjuguée à la vulnérabilité des populations en milieux urbains, cet événement invite les acteurs de l'aide humanitaire, les développeurs et les décideurs à penser aux moyens d'amélioration des actions avant et après le désastre.

Pour en savoir plus : <http://www.designforurbandisaster.com/>

Humanitarian technology, 13-15 mai 2014, Boston

La conférence HumTech2014 est un espace de rencontre pour les scientifiques, ingénieurs, travailleurs de terrain et décideurs pour discuter des sujets de recherche actuelle et échanger des idées techniques afin de faire avancer l'action humanitaire globale.

La conférence s'articulera autour de nombreux thèmes :

- l'assistance humanitaire et l'aide en cas de catastrophe humanitaire
- la gestion de la santé et des maladies
- la sécurité publique et la gestion d'urgence
- les technologies émergentes
- le développement international, la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire
- l'eau, l'énergie, l'agriculture, la politique, la sécurité, l'éducation...

Pour en savoir plus : www.humanitariantechnology.org

Resilient Cities 2014: Fifth Global Forum on Urban Resilience and Adaptation, 29-31 mai 2014, Bonn

« Resilient Cities 2014 » est une plateforme globale pour la résilience urbaine et l'adaptation au changement climatique, organisée par le ICLEI – Local governments for Sustainability et hébergée par le Conseil Mondial des Maires sur le Changement Climatique (World Mayors Council on Climate Change) et par la Ville de Bonn.

Chaque année, 500 urbanistes, maires, organisations internationales et chercheurs du monde entier participent aux débats sur la résilience urbaine et l'adaptation. Le programme de cette 5ème édition cible différents sujets comprenant l'analyse des risques, la planification de l'adaptation, le financement de la ville résiliente, le système alimentaire des régions urbaines et l'infrastructure résiliente.

En parallèle, « Resilient Cities 2014 » accueillera le 4ème Forum des Maires sur l'adaptation. Il aura pour thématiques l'adaptation urbaine et la biodiversité, la gouvernance climatique, les objectifs de développement durable et l'Agenda Post-2015 de Développement de l'ONU.

Pour en savoir plus : <http://resilient-cities.iclei.org/bonn2014/about/>

Salon des solidarités, 12-14 juin 2014, Paris

La cinquième édition du salon des solidarités se tiendra à Paris les 12, 13 et 14 juin 2014. Plus de 230 exposants français et européens seront répartis en trois pôles :

- Projets : ONG et acteurs qui mènent des actions sur le terrain ;
- Ressources : structure à but non lucratif qui interviennent en appui aux projets de solidarité ;
- Prestataires : entreprises qui ont des produits ou services spécialement adaptés aux acteurs de la solidarité internationale.

Des « villages thématiques » seront également tenus afin que le grand public puisse rencontrer les acteurs du développement.

Parallèlement à ces expositions, plusieurs table-rondes, conférences et formations auront lieu.

Pour en savoir plus : www.salondessolidarites.org

Universités d'été de la solidarité internationale, 2- 5 juillet 2014, Rennes

Organisées par le CRID et la CASI Bretagne, les universités d'été de la solidarité internationale se tiendront du 2 au 5 juillet et se centreront sur le thème « Bien vivre ensemble, c'est possible ! Des alternatives pour des transitions solitaires ».

Ces quatre jours de rencontre sont tous les ans l'occasion de formations et débats avec des participants venus du monde entier.

Pour en savoir plus : www.universite-si.org

Forum de l'action internationale des collectivités, 3- 4 juillet 2014

Le rendez-vous annuel de la coopération décentralisée fédère les collectivités territoriales, les réponses de l'Etat, l'AFD, le monde associatif, les bailleurs de fonds, les bureaux d'études et entreprises concernés, et les associations d'élus locaux. Cette enceinte permet aux différents acteurs d'échanger autour de 20 ateliers thématiques et géopolitiques sur des questions d'actualité ou de long terme.

Pour en savoir plus : www.cites-unies-france.org

Humanitarian Innovation Conference, 19-20 juillet 2014, Oxford

Cette conférence sera l'occasion de discuter de ce que peuvent apporter les innovations technologiques (du secteur privé notamment) au secteur humanitaire, et comment les adapter afin de relever les défis quotidiens du terrain. En réunissant des acteurs des agences onusiennes, des ONG, et des académies des secteurs privé et public, le but de cette rencontre est de définir en aval un agenda pour l'innovation dans l'humanitaire.

La progression des débats aura lieu au fil des étapes suivantes :

- définition et cadre pour l'innovation humanitaire
- améliorer les réponses organisationnelles
- une approche de l'innovation par la base du secteur : le terrain
- nouvelles directions au sein du travail humanitaire
- les approches critiques de l'innovation dans l'humanitaire

Pour en savoir plus : www.oxhip.org

Le Groupe URD

Le Groupe URD (Urgence – Réhabilitation – Développement) est un institut associatif de recherche, d'évaluation, de production méthodologique et de formation travaillant à l'amélioration des pratiques humanitaires en faveur des populations affectées.

Pour en savoir plus :

www.urd.org

Humanitaires en mouvement

Humanitaires en mouvement - revue semestrielle et bilingue - vise à partager les résultats de travaux et d'études liés à des problématiques qui nous semblent importantes et s'ancrent dans l'actualité du secteur. Nous faisons régulièrement appel à des plumes extérieures et/ou le lien avec d'autres publications. Nous vous invitons donc à nous contacter si vous souhaitez proposer des articles.

Retrouvez sur le site Internet (www.urd.org/Humanitaires-en-Mouvement) des compléments de lecture et les articles des auteurs.

Contacts

Pour s'abonner à la version électronique :
www.urd.org/Humanitaires-en-Mouvement

Si vous souhaitez proposer des articles :
contacter Jeanne Taisson
jtaisson@urd.org

La revue « Humanitaires en mouvement » est réalisée avec le soutien de :



Directeur de la publication : François Grünewald
Comité éditorial : François Grünewald, Véronique de Geoffroy, Jeanne Taisson
Secrétariat de rédaction : Jeanne Taisson

Imprimerie : Transcopy (Courthezon)
Maquette : Concept image

ISSN : 2261-7124
Dépôt légal : septembre 2012